



ÉTATS FINANCIERS

6.1. COMPTES CONSOLIDÉS	230
1. Compte de résultat consolidé	231
2. État du résultat global consolidé	232
3. État consolidé de la situation financière	233
4. État consolidé des variations des capitaux propres	235
5. Tableau consolidé des flux de trésorerie	236
6. Notes aux comptes consolidés	237
6.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	293
I. Opinion	293
II. Fondement de l'opinion	293
III. Justification des appréciations – Points clés de l'audit	293
IV. Vérifications spécifiques	294
V. Autres vérifications ou informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires	294
VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés	295
VII. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés	295
6.3. COMPTES SOCIAUX DE SOCIÉTÉ BIC (NORMES FRANÇAISES)	297
1. Compte de résultat	298
2. Bilan	299
3. Tableau de flux de trésorerie	301
4. Annexes aux comptes sociaux	302
5. Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux	317
6.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	318
I. Opinion	318
II. Fondement de l'opinion	318
III. Justification des appréciations – Points clés de l'audit	318
IV. Vérifications spécifiques	319
V. Autres vérifications ou informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires	320
VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels	320
VII. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels	320
6.5. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	322





6.1. COMPTES CONSOLIDÉS

1. Compte de résultat consolidé	231
2. État du résultat global consolidé	232
3. État consolidé de la situation financière	233
4. État consolidé des variations des capitaux propres	235
5. Tableau consolidé des flux de trésorerie	236
6. Notes aux comptes consolidés	237



1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Chiffre d'affaires	2-2	1 831 895	2 233 941
Coût des ventes	4	(901 142)	(1 155 929)
Marge brute d'exploitation ^(a)		930 753	1 078 012
Coûts de distribution	4	(270 886)	(299 694)
Frais généraux	4	(220 123)	(269 846)
Autres charges d'exploitation	4	(160 000)	(201 889)
Autres produits	5	180 372	6 655
Autres charges	5	(8 108)	(9 710)
Résultat d'exploitation		452 006	303 528
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	6	3 709	10 428
Produits financiers nets/(charges financières nettes)	6	(7 926)	(23 330)
Résultat brut avant impôt		447 789	290 626
Impôt sur les bénéfices	7	(133 595)	(81 742)
Résultat net des entreprises intégrées		314 195	208 884
Résultat net des activités poursuivies	8	314 195	208 884
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat de l'ensemble consolidé		314 195	208 884
Dont participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat net part du Groupe	8	314 195	208 884
Résultat net par action (en euros)		7,02	4,75
Résultat net dilué par action (en euros) ^(b)		6,99	4,69

(a) La marge brute d'exploitation correspond à la marge réalisée par le Groupe une fois les coûts liés à la fabrication de ses produits déduits.

(b) Les éléments dilutifs pris en compte sont les actions gratuites.



2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>		Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2022
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	A		314 195	208 884
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Réévaluation du passif/(de l'actif) au titre des régimes à prestations définies non recyclables en résultat ^(a)			46 158	17 071
Impôts différés sur écarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi		7-2	(10 543)	(4 274)
Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat - nets d'impôts	B		35 615	12 797
Gain/(perte) sur instruments de couverture			(26 523)	11 727
Écarts de change résultant de la conversion des opérations à l'étranger ^(b)			43 868	44 447
Instruments de capitaux propres à la juste valeur			10	2
Impôts différés et impôts courants reconnus sur les autres éléments du résultat global		7-2	7 422	(2 691)
Autres éléments du résultat global recyclables en résultat - nets d'impôts	C		24 777	53 485
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	D = A + B + C		374 587	275 166
Attribuable:				
• au Groupe BIC			374 587	275 166
• aux participations ne donnant pas le contrôle			-	-
TOTAL			374 587	275 166

(a) Les dispositifs américains, français et britanniques expliquent l'impact des écarts actuariels.

(b) Les principaux éléments de variation des écarts de conversion par devise, pour la période, sont les suivants : le dollar américain (24,5 millions d'euros), le réal brésilien (17,2 millions d'euros) et le peso mexicain (14,4 millions d'euros).

3. ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Goodwill	10	256 058	297 610
Autres immobilisations incorporelles	11	66 032	109 782
Immobilisations corporelles	9	588 799	612 632
Immeubles de placement		1 892	1 598
Autres actifs non courants	12	25 788	29 736
Impôts différés	13	131 458	129 709
Instruments dérivés	24-4, 24-5	62	3 464
Actifs non courants		1 070 090	1 184 531
Stocks et encours	14	490 222	588 257
Créances d'impôts exigibles		30 475	39 335
Clients et autres créances	14, 22-5	418 186	414 682
Autres actifs courants		16 259	23 022
Instruments dérivés	24-4, 24-5	1 694	10 802
Autres actifs financiers courants	20, 22-6	-	6 540
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20, 22-4	468 914	416 317
Actifs courants		1 425 750	1 498 955
TOTAL DE L'ACTIF		2 495 840	2 683 486





Passif et capitaux propres

(en milliers d'euros)

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Capital	15-1	169 665	166 307
Réserves		1 554 155	1 709 979
Capitaux propres part du Groupe		1 723 820	1 876 286
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Capitaux propres	CP	1 723 820	1 876 286
Emprunts et dettes financières non courants	16, 22-6	23 782	42 839
Autres dettes non courantes		12 866	9 338
Provision au titre des avantages du personnel	18-3	80 016	57 419
Provisions	17	20 328	19 124
Impôts différés	13	68 654	73 161
Instruments dérivés	24-4, 24-5	14	237
Passifs non courants		205 660	202 118
Fournisseurs et comptes rattachés	14	149 154	181 108
Emprunts et dettes financières courants	16	76 287	76 543
Dettes d'impôts exigibles		35 265	44 747
Autres dettes courantes	19	292 154	293 201
Instruments dérivés	24-4, 24-5	13 499	9 483
Passifs courants		566 360	605 082
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 495 840	2 683 486

CP : cf. tableau de variation des capitaux propres consolidés.

4. ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Notes	Capital	Réserves	Réserves d'actions propres	Écarts actuariels reconnus en situation nette	Écarts de conversion	Instruments de couverture	Capitaux propres - part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2021		171 809	1 621 415	17 786	(111 979)	(255 486)	12 663	1 456 208	-	1 456 208
Dividendes distribués	21	-	(80 919)	-	-	-	-	(80 919)	-	(80 919)
Réduction de capital		(2 742)	(36 487)	-	-	-	-	(39 229)	-	(39 229)
Actions propres		598	(482)	-	-	-	-	116	-	116
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	23	-	-	10 446	-	-	-	10 446	-	10 446
Impact de l'hyperinflation en Argentine		-	2 523	-	-	-	-	2 523	-	2 523
Autres		-	89	-	-	-	(1)	88	-	88
Total des transactions avec les actionnaires		(2 144)	(115 276)	10 446	-	-	(1)	(106 975)	-	(106 975)
Résultat net de la période		-	314 195	-	-	-	-	314 195	-	314 195
Autres éléments du résultat global		-	(42)	-	35 615	43 868	(19 049)	60 392	-	60 392
Résultat global total		-	314 153	-	35 615	43 868	(19 049)	374 587	-	374 587
Au 31 décembre 2021		169 665	1 820 292	28 232	(76 364)	(211 618)	(6 387)	1 723 820	-	1 723 820
Au 1^{er} janvier 2022		169 665	1 820 292	28 232	(76 364)	(211 618)	(6 387)	1 723 820	-	1 723 820
Dividendes distribués	21	-	(94 744)	-	-	-	-	(94 744)	-	(94 744)
Réduction de capital ^(a)		(2 772)	(36 403)	-	-	-	-	(39 175)	-	(39 175)
Actions propres		(586)	(14 180)	-	-	-	-	(14 766)	-	(14 766)
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	23	-	-	14 663	-	-	-	14 663	-	14 663
Impact de l'hyperinflation en Argentine		-	11 391	-	-	-	-	11 391	-	11 391
Autres		-	(69)	-	-	-	-	(69)	-	(69)
Total des transactions avec les actionnaires		(3 358)	(134 005)	14 663	-	-	-	(122 700)	-	(122 700)
Résultat net de la période		-	208 884	-	-	-	-	208 884	-	208 884
Autres éléments du résultat global		-	729	-	12 797	44 447	8 309	66 282	-	66 282
Résultat global total		-	209 613	-	12 797	44 447	8 309	275 166	-	275 166
Au 31 décembre 2022		166 307	1 895 900	42 895	(63 567)	(167 171)	1 922	1 875 286	-	1 876 286

(a) 725 703 actions ont été annulées sur l'exercice 2022.





5. TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Activité d'exploitation			
Résultat net part du Groupe	CR	314 195	208 884
Hyperinflation en Argentine		1 943	7 959
Amortissements des immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	2, 4	111 794	117 201
Perte de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	2	2	2 144
Frais d'acquisition filiales		-	2 540
Provisions au titre des avantages du personnel	18	3 226	8 083
Autres provisions à l'exception des dépréciations sur actifs courants	17	(1 683)	(1 754)
(Gains)/pertes de change latents	20 (a)	(1 445)	(3 315)
Couverture et instruments dérivés		8 637	(5 152)
Charge liée aux primes d'options		491	729
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	CP, 23	10 446	14 663
Charges/(produits) financiers		(372)	(4 274)
Charges d'impôt sur les bénéfices	7	140 965	80 951
Variation des impôts différés		(7 370)	791
(Plus-values)/moins-values de cession d'autres actifs	5, 20 (b)	140	(1 431)
Plus-values de cession du siège de Clichy	5, 20 (b)	(167 711)	-
Plus-values de cession de PIMACO	5, 20 (b)	(3 027)	-
Marge brute d'autofinancement		410 231	428 020
(Augmentation)/Diminution du besoin en fonds de roulement d'exploitation	14, 20 (c)	(19 928)	(29 199)
Versement au titre des avantages du personnel	18-2, 20 (d)	(9 325)	(17 048)
Impôts payés sur les sociétés		(100 421)	(81 779)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		280 556	299 994
Activités d'investissement			
Cession de PIMACO		4 600	1 098
Cession du siège de Clichy	20 (b)	127 944	-
Cessions d'autres immobilisations	20 (b)	6 644	2 906
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9-1, 20 (e)	(66 178)	(83 590)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11, 20 (e)	(8 691)	(12 677)
(Augmentation)/Diminution des autres investissements		408	(1 584)
Achats d'autres actifs financiers courants	20 (f)	-	(4 822)
Achat de filiales	20 (g)	(7 154)	(73 790)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		57 573	(172 459)
Activités de financement			
Dividendes payés	CP, 20 (h), 21,	(80 919)	(94 744)
Emprunts/(remboursements)	16, 20 (i)	(11 992)	(5 015)
Intérêts (payés)/perçus		364	2 038
Paiements liés aux contrats de locations	16	(16 650)	(16 597)
Achat d'instruments financiers		(222)	(877)
Acquisitions d'actions propres	20 (j)	(38 854)	(53 828)
Prêts accordés à des partenaires externes		-	(6 152)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(148 273)	(175 175)
Variation de la trésorerie nette		189 856	(47 640)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture nets des découverts bancaires	Bilan, 16, 22	264 733	468 413
Différence de change		13 824	(5 553)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE NETS DES DÉCOUVERTS BANCAIRES	BILAN, 16, 22	468 413	415 219

CR : cf. compte de résultat consolidé.

CP : cf. tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Bilan : cf. bilan consolidé.

Renvois de (a) à (j) expliqués en note 20.



6. NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

<i>Généralités</i>				
NOTE 1	PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	238		
	1-1 Principes comptables	238	18-3 Obligations financées/non financées	268
	1-2 Variation de périmètre	240	18-4 Coûts de la période	268
	1-3 Événements significatifs	240	18-5 Informations complémentaires	269
	1-4 Événements postérieurs à la clôture	241	18-6 Hypothèses actuarielles des principaux pays	270
NOTE 2	INFORMATION SECTORIELLE	241	18-7 Information par zone géographique	271
	2-1 Informations générales	241	NOTE 19	AUTRES PASSIFS COURANTS
	2-2 Informations par secteur d'activité	242		272
	2-3 Informations par zone géographique	243		
NOTE 3	TAUX DE CONVERSION DES DEVICES ÉTRANGÈRES	244		<i>Informations complémentaires</i>
			NOTE 20	COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
				272
			NOTE 21	DIVIDENDES
				273
			NOTE 22	EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ
				273
				22-1 Risque de contrepartie
				273
				22-2 Risque de change
				273
				22-3 Risque de taux
				273
				22-4 Risque de liquidité
				274
				22-5 Risque de crédit
				274
				22-6 Juste valeur des actifs et passifs financiers
				275
				22-7 Charges et produits nets par catégorie
				277
			NOTE 23	PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS
				277
				23-1 Attribution d'actions gratuites sous conditions de performance
				277
				23-2 Attribution d'actions gratuites sans condition de performance
				279
				23-3 Attribution d'options de souscription d'actions avec conditions de performance
				280
NOTE 4	CHARGES D'EXPLOITATION	246	NOTE 24	INSTRUMENTS FINANCIERS
NOTE 5	AUTRES PRODUITS ET CHARGES	247		280
NOTE 6	RÉSULTAT FINANCIER	248		24-1 Dérivés et comptabilité de couverture
NOTE 7	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	249		283
	7-1 Charge d'impôts sur les bénéfices	249		24-2 Risque de change
	7-2 Nature des impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global	250		283
NOTE 8	RÉSULTAT NET PART PAR ACTION	251		24-3 Risque de taux
				283
				24-4 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022
				284
				24-5 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021
				285
				24-6 Portefeuille des couvertures des risques de change au 31 décembre 2022
				285
				24-7 Principaux éléments du bilan déclarés en devises étrangères
				286
NOTE 9	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	252	NOTE 25	RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES
	9-1 Immobilisations corporelles – Valeur brute	252		287
	9-2 Immobilisations corporelles – Amortissements et perte de valeur	253		25-1 Sociétés consolidées en intégration globale
NOTE 10	GOODWILL	254		287
NOTE 11	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	256		25-2 Membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif
NOTE 12	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	258		287
NOTE 13	IMPÔTS DIFFÉRÉS	258		25-3 Sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration détient un droit de vote significatif
NOTE 14	VARIATION DES BESOINS D'EXPLOITATION	260		287
				NOTE 26
				ENGAGEMENTS HORS BILAN
				288
				26-1 Avals, cautions et garanties reçues
				288
				26-2 Avals, cautions et garanties données
				288
				26-3 Contrats de location
				288
NOTE 15	CAPITAL	261	NOTE 27	PASSIFS ÉVENTUELS
	15-1 Capital	261		289
	15-2 Actions propres de SOCIÉTÉ BIC et programme de rachat d'actions au 31 décembre 2022	261	NOTE 28	FILIALES CONSOLIDÉES
NOTE 16	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	262		289
NOTE 17	PROVISIONS (DETTES NON COURANTES)	264	NOTE 29	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
NOTE 18	RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	265		292
	18-1 Caractéristiques des principaux plans	265		
	18-2 Variation des engagements nets des plans à prestations définies	267		



SOCIÉTÉ BIC est une société anonyme de droit français, soumise au corpus réglementaire régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège est sis 12, boulevard Victor Hugo à Clichy (92110) en France et la Société est cotée sur Euronext. L'établissement principal est situé à la même adresse.

Les états financiers consolidés annuels reflètent la situation comptable de SOCIÉTÉ BIC et de ses filiales (le « Groupe »). Ils sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche. Le Groupe opère dans la production et vente d'articles de papeterie, de briquets et de rasoirs.

NOTE 1 PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Approbation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe BIC pour l'exercice 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 février 2023 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 16 mai 2023.

1-1 Principes comptables

1-1-1 Principes généraux

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe BIC ont été établis selon les principes définis par l'IASB (*International Accounting Standards Board*), tels qu'adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2022.

Le référentiel international comprend les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

À la clôture de l'exercice, le référentiel utilisé et les normes adoptées par l'IASB dont l'application est obligatoire à l'exercice présenté concordent.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception de l'évaluation de certains instruments financiers évalués à la juste valeur. Les principes comptables appliqués sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice 2021, à l'exception de l'adoption des normes suivantes, effectives depuis le 1^{er} janvier 2022.

1-1-2 Adoption des normes IFRS nouvellement publiées et révisées, de leurs interprétations et de leurs amendements

Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022

Les normes et modifications suivantes, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022, ont été appliquées aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 :

- modifications d'IFRS 4 – Contrats d'assurance – Exemption provisoire d'application d'IFRS 9 ;
- modifications d'IAS 16 – Immobilisations corporelles – Produits générés avant l'utilisation prévue ;
- modifications d'IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels – Coûts à prendre un compte pour déterminer si un contrat est déficitaire ;
- améliorations annuelles – cycle 2018-2020 ;
- modifications d'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises – Références au cadre conceptuel ;
- modifications d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 – Réforme des taux interbancaires de référence – Phase 2.

L'application de ces normes et amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire après 2022 adoptés par l'Union européenne

- modifications d'IAS 8 – Définition des estimations comptables ;
- modifications d'IAS 12 – Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction ;
- modifications d'IFRS 16 – Contrats de location – Allègements de loyers liés au Covid-19 au-delà du 30 juin 2021.

En 2022, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucun(e) norme, interprétation ou amendement approuvé par l'Union européenne.

Normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après 2022 mais non encore adoptés par l'Union européenne pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe

- modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers : Classement des passifs en tant que courants ou non courants.

L'analyse des incidences de l'application de cette norme est en cours.

1-1-3 Consolidation des filiales

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, SOCIÉTÉ BIC, ainsi que ceux des entités contrôlées par SOCIÉTÉ BIC (« ses filiales »). Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé à des rendements variables ou qu'il y a droit en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a par ailleurs la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le cas échéant, les états financiers des filiales sont ajustés aux fins de l'application homogène des méthodes comptables dans toutes les entités du Groupe.

Les transactions, les soldes, les produits et les charges intra-Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

1-1-4 Estimations et jugements

Pour établir ses états financiers consolidés, le Groupe BIC formule des estimations et des hypothèses affectant les états financiers et les informations de certaines notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues pour prendre en compte l'expérience passée et l'évolution de l'environnement économique, notamment dans certains pays clés du Groupe. En fonction des résultats de cette revue, les montants figurant dans les comptes consolidés publiés dans le futur pourraient différer des estimations actuelles.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations et le jugement sont explicitées dans les notes suivantes :

- Note 1.2 – Variation de périmètre ;
- Note 10 – *Goodwill* ;
- Note 13 – Impôts différés ;
- Note 17 – Provisions ;
- Note 18 – Retraites et autres avantages du personnel ;
- Note 22.6 – Juste valeur des actifs et passifs financiers ;
- Note 24 – Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture.

1-1-5 Comptabilisation de l'hyperinflation en Turquie

La Turquie est désormais considérée comme un pays « hyperinflationniste » au sens des normes IFRS.

L'hyperinflation en Turquie n'a pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

1-1-6 Changement climatique et développement durable

Le changement climatique est un des plus grands défis posés à l'Humanité au 21^e siècle. Le Groupe s'est engagé depuis longtemps dans la compréhension, la communication et la réduction des impacts de ses activités sur l'environnement. Ces actions ont été saluées par une notation renouvelée de A- dans la catégorie Leadership, du *Carbon Disclosure Project* (CDP).

Lors de la préparation des états financiers, la Direction Générale procède à un certain nombre d'estimations et de jugements relatifs à la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs de BIC. Ces appréciations sont la conséquence des risques identifiés, auxquels les activités du Groupe sont exposées. Parmi ceux-ci, les risques liés au changement climatique font l'objet d'une attention particulière.

Pour rappel, ces risques portent chez BIC principalement sur :

- une augmentation chez nos fournisseurs du coût des matières premières intensives en carbone (plastique, métal, gaz et autres composés chimiques), en raison du coût des programmes d'efficacité énergétique ainsi que d'autres coûts directement liés et d'une compétition accrue pour l'accès à des matières premières durables ;

- la destruction de certains de nos actifs en raison d'événements climatiques extrêmes et conduisant à une perturbation des chaînes de production.

Dans le cadre de son Programme de Développement Durable *Writing the Future, Together* et en conformité avec les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, le Groupe s'est engagé d'ici 2030 à réduire ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2019 de :

- 50 % pour les émissions relevant du *scope* 1, avec un travail sur l'utilisation de sources de chaleur alternatives et l'adoption de réfrigérants à faible impact ;
- 100 % pour les émissions relevant du *scope* 2, principalement avec un approvisionnement en énergie renouvelable pour toute la consommation d'électricité ;
- 5 % pour les émissions relevant du *scope* 3, en engageant divers partenariats et actions ciblées avec nos fournisseurs, visant à nous approvisionner en matières premières à faible impact carbone.

Outre l'orientation stratégique et ses déclinaisons en matière d'engagements, BIC a mis en œuvre des décisions opérationnelles en matière d'investissement en 2022, pour conforter l'atteinte de ses objectifs.

Le Groupe a notamment finalisé la mise en service d'une installation industrielle majeure dans son usine de Manaus au Brésil, portant sur un réseau centralisé de production d'eau froide. Cet investissement, d'un coût total de 3 millions d'euros, permet désormais à l'usine de réduire sa consommation annuelle d'électricité de 6 GWh par an ainsi que sa consommation de gaz réfrigérant de 66 %, générant un impact favorable sur les émissions de *scope* 1.

La Direction Générale intègre les risques liés aux enjeux climatiques dans les plans d'activités servant de base aux tests de dépréciation. Les engagements pris par le Groupe n'ont pas conduit à l'identification d'éléments susceptibles d'avoir un impact significatif sur ses tests de dépréciation.



1-2 Variation de périmètre

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises ». Les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et, le cas échéant, la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

Toute quote-part antérieurement détenue dans l'entreprise acquise, avant la prise de contrôle, doit être réévaluée à sa juste valeur et le produit ou la perte correspondant(e) enregistré(e) en résultat.

Les écarts d'acquisition négatifs sont enregistrés immédiatement en résultat.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus, sauf ceux portant sur des instruments de capitaux propres (qui sont comptabilisés en déduction des capitaux propres).

Tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du *goodwill* qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe.

Les options de vente consenties aux tiers minoritaires de filiales consolidées globalement doivent être considérées comme un passif financier. La dette est estimée en fonction des prix ou formules définis contractuellement. Lorsque les formules reposent sur un multiple de résultat déduction faite de la dette, le montant de la dette relative à l'option est estimé en fonction du résultat de la période réalisé par l'entité et de sa dette à la clôture de l'exercice.

Le Groupe comptabilise ces options de vente en passif financier à la valeur actuelle du prix d'exercice de ces options avec pour contrepartie les capitaux propres part du Groupe ; les variations ultérieures de la dette suivent le même traitement.

Évolution du périmètre de consolidation

Inkbox

BIC a annoncé le 1^{er} février 2022 la finalisation de l'acquisition d'Inkbox Ink Incorporated, pour un montant de 65 millions de dollars américains (58 millions d'euros).

Cette participation a été consolidée par intégration globale dans les états financiers au 1^{er} février 2022. Cette acquisition est traitée comme un regroupement d'entreprises.

À ce titre, un *goodwill* préliminaire d'un montant de 65,9 millions de dollars américains (58 millions d'euros au 1^{er} février 2022) a été déterminé sur la base de la juste valeur des actifs nets d'Inkbox à la date d'acquisition. Le Groupe a finalisé les travaux d'allocation et le *goodwill* a été alloué aux immobilisations de la manière suivante :

- la marque Inkbox d'un montant de 24,2 millions de dollars américains, soit 21,5 millions d'euros au 1^{er} février 2022 ;
- les brevets et logiciel d'un montant de 13,4 millions de dollars américains, soit 11,9 millions d'euros au 1^{er} février 2022 ;
- un autre actif incorporel d'un montant de 1,1 million de dollars américains, soit 0,9 million d'euros au 1^{er} février 2022 ;
- l'impôt différé passif associé s'élève à 3,9 millions de dollars américains, soit 3,5 millions d'euros au 1^{er} février 2022.

Le *goodwill* définitif s'élève donc à 31,3 millions de dollars américains, soit 27,8 millions d'euros au 1^{er} février 2022.

Tattly

Le 26 juillet, 2022 le Groupe BIC a acquis Tattly pour renforcer ses capacités dans les domaines de la création artistique sur la peau, conformément à la stratégie *Horizon*.

Le montant total de l'acquisition est non significatif.

Advanced Magnetic Interaction (AMI)

Le 6 septembre 2022, le Groupe BIC a acquis AMI, qui renforcera les capacités de R&D de BIC dans le domaine de l'expression numérique, un des piliers du plan stratégique *Horizon* et permettra d'accélérer le déploiement de la technologie brevetée d'AMI, à travers notamment le développement d'une activité B2B dans des applications de création numérique et d'électronique grand public.

Le montant total de l'acquisition est non significatif.

1-3 Événements significatifs

En mars 2022 le nouveau siège social de BIC a été livré. Ce nouveau bail vient augmenter les immobilisations corporelles et les dettes financières de 25 millions d'euros, au titre d'IFRS 16 (voir Note 9 et Note 16).

Crise Ukraine – Février 2022

Le Groupe suit attentivement les conséquences potentielles de la crise ukrainienne, qui évolue rapidement. Notre priorité absolue est de soutenir et de protéger nos employés. Des mesures ont été prises pour assurer leur sécurité.

La Russie et l'Ukraine représentaient 2,8 % du total du chiffre d'affaires de BIC en 2022. Le Groupe n'a pas de présence industrielle dans ces deux pays.

Cette crise pourrait affecter la chaîne d'approvisionnement et les prix de certaines matières premières, et augmente les risques de cyberattaques.



1-4 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement n'est survenu entre le 1^{er} janvier 2023 et la date d'arrêté des comptes.

NOTE 2 INFORMATION SECTORIELLE

Principes comptables

La Norme IFRS 15 impose de comptabiliser les produits pour illustrer le transfert des biens ou services aux clients pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. Ce principe de base est présenté selon un modèle en cinq étapes :

1. identification du(des) contrat(s) avec un client ;
2. identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat ;
3. détermination du prix de la transaction ;
4. affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance ;
5. comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

L'incidence sur les états financiers consolidés est limitée et concerne certaines clauses contractuelles des contrats de vente. Le principal impact porte sur les fonds de développement commercial qui consistent en des promotions générales de marque ou des services de publicité (que le Groupe aurait pu également acquérir auprès d'un fournisseur publicitaire tiers) et sont comptabilisés en charge d'exploitation en lieu et place du chiffre d'affaires.

2-1 Informations générales

Conformément à la Norme IFRS 8, les secteurs opérationnels du Groupe ont été déterminés sur la base des rapports fournis régulièrement à l'équipe de direction et utilisés à des fins de prises de décisions stratégiques.

Les méthodes d'évaluation mises en place par le Groupe aux fins de l'information financière sectorielle selon la Norme IFRS 8 sont identiques à celles des états financiers.

Le Comité de Direction, composé de représentants opérationnels responsables de continent, représentants des catégories et des fonctions transversales, analyse ces résultats sur la base d'informations regroupées par catégorie de produits, sachant que chaque catégorie peut être revue par zone géographique, le cas échéant.

Ces secteurs opérationnels tirent leurs revenus de la production et de la distribution de chaque catégorie de produits.

Suite à la nouvelle organisation annoncée à l'occasion du plan de transformation de BIC lancé en février 2019, une nouvelle structure d'information financière a été mise en place à partir de l'année 2020.

Les coûts non alloués ont été exclus du résultat d'exploitation et du résultat d'exploitation normalisé des catégories et seront présentés séparément :

- *Human Expression* ;
- *Flame for Life* ;
- *Blade Excellence* ;
- autres produits ;
- coûts non alloués.

Les coûts non alloués comprennent :

- coûts nets (solde des revenus et des coûts) qui incluent :
 - les coûts centraux, y compris les coûts des départements informatiques, finance, juridique et ressources humaines, et
 - les coûts du centre de services partagés ;
- autres coûts nets qui ne peuvent pas être attribués aux catégories, notamment les coûts de restructuration, gains ou pertes sur cession d'actifs, etc.



2-2 Informations par secteur d'activité

Depuis le premier trimestre 2021, BIC a fait évoluer sa communication financière et ses agrégats financiers pour mieux s'adapter au plan *Horizon*.

Le résultat d'exploitation normalisé devient le résultat d'exploitation ajusté.

Tous les indicateurs sont déterminés selon les normes IFRS à l'exception :

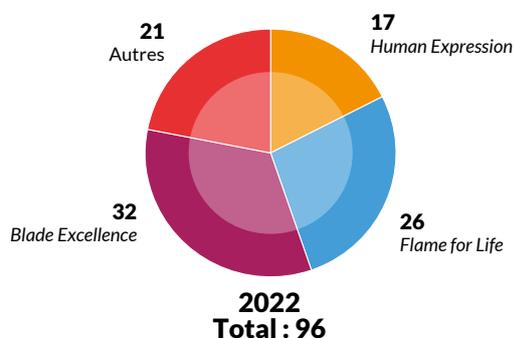
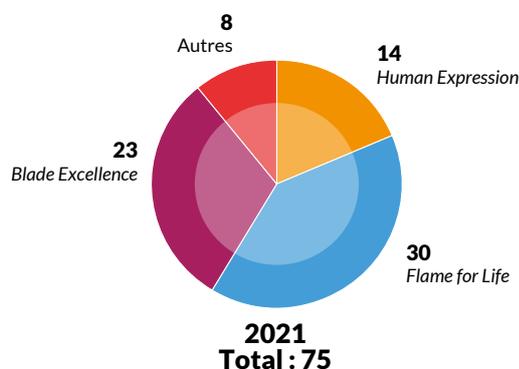
- du résultat d'exploitation ajusté qui correspond au résultat d'exploitation (EBIT) retraité des éléments non récurrents (notamment les plus-values immobilières, les plus ou moins-values liées aux cessions d'activité et les coûts de restructuration).

Il constitue l'indicateur de gestion financière du Groupe :

- des investissements qui regroupent les achats et fabrications en interne d'actifs corporels et incorporels de la période.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021						Au 31 décembre 2022					
	Human Expression	Flame for Life	Blade Excellence	Autres Produits	Coûts non alloués	Total	Human Expression	Flame for Life	Blade Excellence	Autres Produits	Coûts non alloués	Total
Compte de résultat												
• Chiffre d'affaires	684	719	401	28		1 832	839	872	497	26	-	2 234
• Amortissements et dépréciations des actifs alloués	(31)	(28)	(27)	(26)		(112)	(35)	(29)	(32)	(21)	-	(117)
• Perte de valeur	-	-	-	-		-	-	-	(2)	-	-	(2)
• Résultat d'exploitation	41	268	57	(5)	91	452	21	304	64	(3)	(83)	304
Retraitements effectués pour obtenir le résultat d'exploitation ajusté												
• Coûts de restructuration	1	2	-	-	1	4	-	-	-	-	-	-
• Plus-value de la vente du siège de Clichy	-	-	-	-	(168)	(168)	-	-	-	-	-	-
• Plus-value de la cession de PIMACO	(3)	-	-	-	-	(3)	-	-	-	-	-	-
• Coûts d'acquisition/ Ajustements de prix Rocketbook et Djeep	1	-	-	-	-	1	4	1	-	-	-	5
• Europe Pension	(4)	-	1	-	(4)	(7)	-	-	-	-	-	-
• Ukraine	-	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	3
Résultat d'exploitation ajusté	37	270	57	(5)	(79)	280	25	305	67	(3)	(83)	312

Au 31 décembre 2022, BIC n'a identifié aucun client avec lequel il a réalisé plus de 10 % de son chiffre d'affaires sur l'exercice.

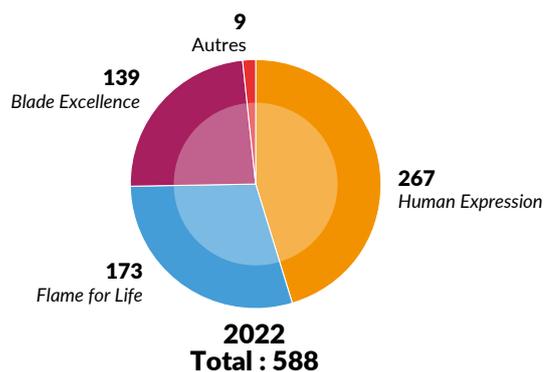
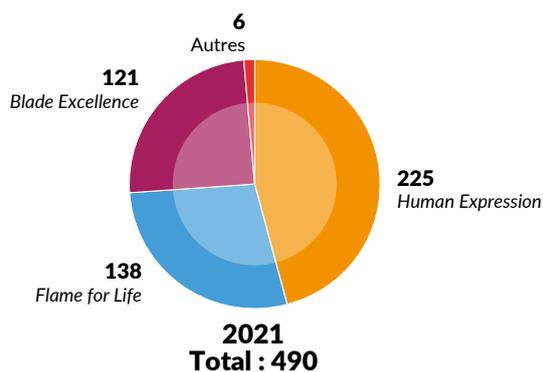
INVESTISSEMENTS ^{(1) (2)} (hors droit d'utilisation)
 (en millions d'euros)


(1) Hors investissements 2022 non encore décaissés au 31 décembre 2022 et incluant les investissements décaissés en 2022 relatifs à 2021 pour un montant net de - 2,1 millions d'euros.

(2) Hors investissements 2021 non encore décaissés au 31 décembre 2021 et incluant investissements décaissés en 2021 relatifs à 2020 pour un montant net de + 6,1 millions d'euros.

STOCKS

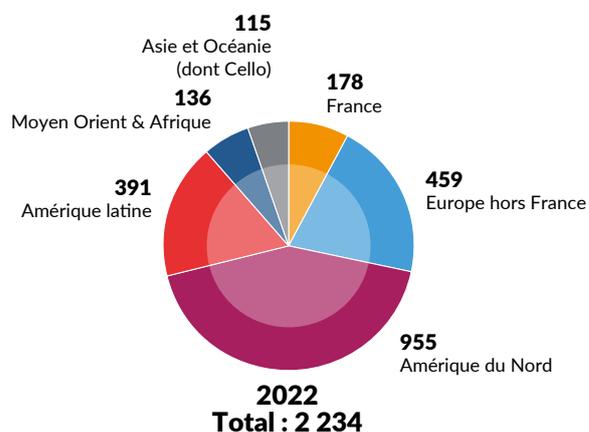
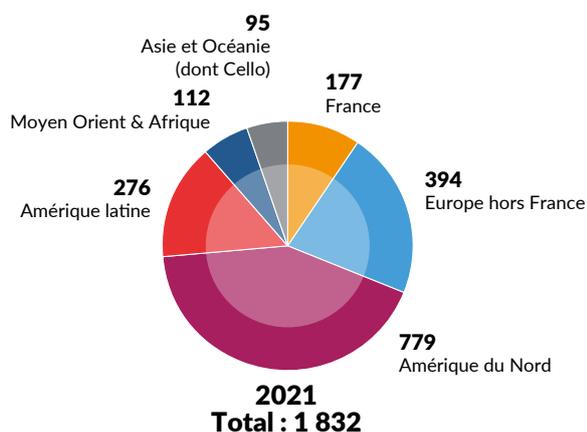
(en millions d'euros)


2-3 Informations par zone géographique

Les zones géographiques suivies par le management sont les suivantes :

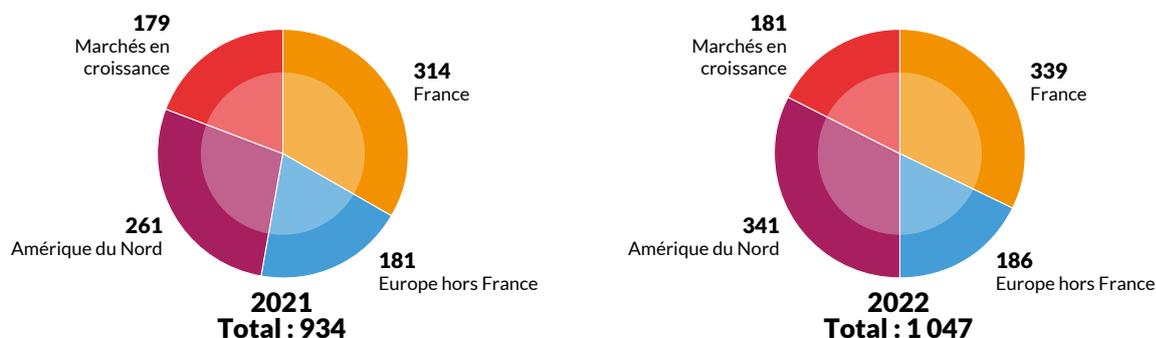
CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLIÉ

(en millions d'euros)



Le Groupe est susceptible d'accorder des remises. Ces remises sont comptabilisées en moins du chiffre d'affaires et s'élèvent à 103 millions d'euros au 31 décembre 2022, contre 124 millions d'euros au 31 décembre 2021.

ACTIFS NON COURANTS ⁽¹⁾ (en millions d'euros)



(1) Autres que les instruments financiers (3,5 millions d'euros en 2022 et 0,1 million d'euros en 2021), les actifs d'impôts différés (129,7 millions d'euros en 2022 et 131,4 millions d'euros en 2021) et les actifs de régimes de retraite (4,1 millions d'euros en 2022 et 4,4 millions d'euros en 2021).

NOTE 3 TAUX DE CONVERSION DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Principes comptables

Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (sa devise fonctionnelle). Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés dans une devise commune, l'euro, qui est la devise fonctionnelle de SOCIÉTÉ BIC ainsi que la devise de présentation des états financiers consolidés.

Lors de la préparation des états financiers de chaque entité individuelle, les transactions en devise étrangère, c'est-à-dire dans une monnaie différente de la devise fonctionnelle de l'entité, sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque date de clôture, les éléments monétaires en devise étrangère sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant les cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires et de la conversion d'éléments monétaires sont comptabilisés en produits et charges de la période.

Pour couvrir son exposition au risque de variation des cours de devises étrangères, le Groupe détient des contrats à terme et des contrats d'options (cf. les méthodes comptables appliquées par le Groupe pour la comptabilisation des instruments dérivés dans la Note 24).

Lors de la préparation des états financiers consolidés, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice, sous réserve de fluctuations importantes des cours de change, auquel cas le cours de change utilisé est celui en vigueur aux dates de transaction. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres au poste « écarts de conversion » et sont comptabilisées au compte de résultat de l'exercice durant lequel ces activités sont cédées.

Le tableau ci-après présente les équivalents en devises étrangères d'un euro (exemple : 1 euro = 1,05 dollar américain au taux moyen de 2022).

Monnaies étrangères	Moyenne 2021	Moyenne 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	Euro	Euro	Euro	Euro
Dollar américain – USD	1,18	1,05	1,13	1,07
Dollar australien – AUD	1,57	1,52	1,56	1,57
Dollar canadien – CAD	1,48	1,37	1,44	1,44
Franc suisse – CHF	1,08	1,00	1,03	0,98
Renminbi chinois – CNY	7,62	7,08	7,19	7,36
Livre sterling – GBP	0,86	0,85	0,84	0,89
Dollar de Hong-Kong – HKD	9,19	8,25	8,83	8,32
Roupie indienne – INR	87,39	82,76	84,23	88,17
Yen japonais – JPY	129,91	138,11	130,38	140,66
Won coréen – KRW	1 353,80	1 357,76	1 346,00	1 344,09
Ringgit malaisien – MYR	4,90	4,63	4,72	4,70
Dollar néo-zélandais – NZD	1,67	1,66	1,66	1,68
Peso philippin – PHP	58,27	57,33	57,76	59,32
Zloty polonais – PLN	4,57	4,69	4,60	4,68
Couronne suédoise – SEK	10,15	10,64	10,25	11,12
Shilling Kényan – KES	129,85	124,66	128,67	131,71
Naira nigérian – NGN	481,54	446,03	480,35	473,57
Rand sud-africain – ZAR	17,47	17,21	18,06	18,10
Peso argentin – ARS	116,32	188,94	116,32	188,94
Real brésilien – BRL	6,38	5,44	6,31	5,64
Peso mexicain – MXN	23,99	21,19	23,14	20,86
Hryvnia ukrainienne – UAH	32,90	34,33	30,94	39,39
Rouble russe – RUB	87,13	72,77	85,30	76,94

Au 31 décembre 2022, l'Argentine est toujours considérée comme un pays « hyperinflationniste ». En conséquence, le Groupe continue d'appliquer la norme IAS 29.

À la date de clôture, les actifs et passifs non monétaires sont retraités à l'aide de l'indice général des prix IPIM (*Internal Wholesale Price Index*).

Les éléments du compte de résultat sont retraités en appliquant la variation de cet indice général des prix à compter de l'enregistrement initial des éléments de produits et de charges dans les états financiers.



NOTE 4 CHARGES D'EXPLOITATION

Principes comptables

Les subventions publiques sont comptabilisées dans le compte de résultat au titre des périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts qu'elles compensent et sont présentées en déduction des charges correspondantes.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les charges d'exploitation se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Matières premières, consommables utilisés et variation des stocks	497 399	639 671
Coûts salariaux	488 984	547 512
Charges d'amortissement	111 794	117 201
Autres charges d'exploitation	469 110	596 841
Perte de valeur sur le matériel de production	2	42
(Gain)/Perte de change opérationnel	(15 137)	26 091
TOTAL	1 552 152	1 927 358

Les autres produits et charges ne sont pas compris dans le total et sont détaillés en Note 5.

Les autres charges d'exploitation comprennent principalement des achats externes.

Les frais de recherche et développement comptabilisés en « Autres charges d'exploitation » sur l'exercice 2022 s'élèvent à 24,1 millions d'euros, contre 25,7 millions d'euros en 2021.

Ces frais intègrent le crédit d'impôt recherche français pour 1,3 million d'euros contre 1,5 million d'euros en 2021.

NOTE 5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

Les autres produits et charges se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Royalties reçues	5	38
Gain sur cession du site de Clichy	167 711	-
Gain sur les cessions d'immobilisations	2 038	1 431
Ajustement favorable relatif aux retraites en France et au Royaume-Uni	7 040	-
Gain sur la cession de PIMACO	3 027	-
Autres	551	5 186
Autres produits	180 372	6 655
Dépréciation des immobilisations	-	(2 106)
Plans de réduction des coûts	(4 248)	-
Ajustement du prix d'acquisition de Djeeep & Rocketbook	-	(701)
Autres	(3 860)	(6 903)
Autres charges	(8 108)	(9 710)
TOTAL	172 264	(3 055)

Les autres charges sur l'exercice 2022 correspondent principalement :

- à une dépréciation des créances clients de 1,4 million d'euros, ainsi qu'une dépréciation des stocks de 0,7 million d'euros qui ont été effectuées pour refléter la situation en Ukraine ;
- à l'ajustement à la hausse du prix d'acquisition de Djeeep et de Rocketbook pour 0,7 million d'euros.

Les autres produits et charges sur l'exercice 2021 correspondent principalement :

- au gain de 167,7 millions d'euros relatif à la vente du siège social de Clichy ;
- au gain de 7,0 millions d'euros relatif à l'ajustement favorable des retraites lié au changement de convention collective qui sera effectif en 2024 en France et au Royaume-Uni ;
- au gain de 3,0 millions d'euros lié à la cession de PIMACO ;
- 4,2 millions d'euros de coûts de restructuration : ils sont principalement liés au plan de transformation.



NOTE 6 RÉSULTAT FINANCIER

Principes comptables

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif correspondant au taux d'intérêt requis pour actualiser les flux futurs de trésorerie attendus sur la durée de vie de l'actif et le rendre égal à la valeur initiale de l'actif.

Les dividendes issus des participations sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Compte tenu de la nature de l'activité de BIC, les produits d'intérêts et les dividendes reçus sont présentés en résultat financier dans le compte de résultat consolidé.

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges au titre de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Pour les contrats de location entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16, la charge de loyer est remplacée par une charge d'amortissement du droit d'utilisation comptabilisée en charge d'exploitation (cf. Note 4) et une charge d'intérêt comptabilisée en charge financière.

Le résultat financier se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	966	2 694
Intérêts sur dépôts bancaires	2 743	7 735
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3 709	10 429
Frais financiers	(2 548)	(7 629)
Coût de l'endettement financier – IFRS 16	(1 188)	(965)
Impact de l'hyperinflation en Argentine – IAS 29	(5 505)	(18 760)
Résultat de change sur éléments financiers	1 315	4 024
Produits financiers nets/(charges financières nettes)	(7 926)	(23 330)
RÉSULTAT FINANCIER	(4 217)	(12 902)

Le résultat financier diminue sur l'exercice 2022 par rapport à 2021. Cela provient de plusieurs facteurs :

- l'impact négatif de l'hyperinflation en Argentine ; compensé partiellement par :
- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en augmentation par rapport à l'année précédente du fait de taux de rémunération plus élevés grâce à la remontée des taux en territoire positif sur l'ensemble des devises et en particulier l'euro et le dollar américain.

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe avait amélioré son accès à la liquidité court et moyen terme par la mise en place, d'une part d'une ligne de *Revolving Credit Facility* (R.C.F.) de 200 millions d'euros pour une durée de 3 ans, et d'autre part d'un programme de NeuCP de 200 millions d'euros.

À ce jour le R.C.F. n'a encore fait l'objet d'aucun tirage, et l'encours de NeuCP s'élève à 50 millions d'euros.

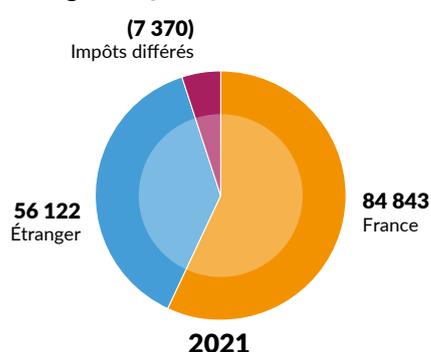
NOTE 7 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Principes comptables

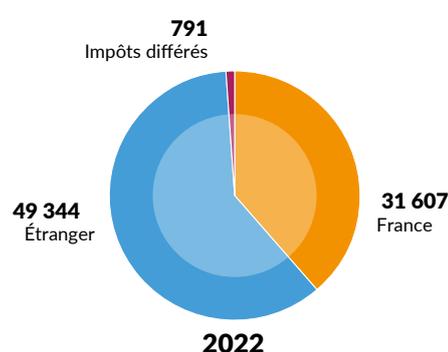
La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

L'impôt exigible correspond au montant des impôts sur le bénéfice imposable au titre du bénéfice imposable de l'exercice. Le résultat fiscal diffère du résultat tel qu'enregistré dans le compte de résultat dans le sens où il exclut les produits et charges imposables ou déductibles sur d'autres exercices, ainsi que les éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Les charges d'impôt courant sont calculées à partir des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan.

7-1 Charge d'impôts sur les bénéfices



**Impôts sur les bénéfices
Total : 133 595**



**Impôts sur les bénéfices
Total : 81 742**

Le taux normal d'imposition en France est de 25,83 % (contribution sociale incluse) pour l'année fiscale 2022.

L'impôt sur les bénéfices réalisés à l'étranger est calculé au taux en vigueur dans chacun des pays.

Le Groupe retient comme taux d'imposition théorique celui de la France dans le cadre de la réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective. Le rapprochement porte principalement sur les différences de taux d'imposition.

Les principaux groupes d'intégration fiscale sont la France et l'Espagne.

Au 31 décembre 2022, les principaux pays contributeurs étaient les États-Unis et le Brésil. Au 31 décembre 2021, les principaux pays contributeurs étaient les États-Unis, la Grèce, le Brésil et l'Inde.



Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et effective :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Résultat avant impôts	447 789	290 626
Taux d'imposition	28,41 %	25,83 %
Charge d'impôt théorique	127 217	75 069
Incidences des :		
• différences de taux d'imposition	(6 986)	937
• résultats taxés à taux réduit	(215)	(43)
• exceptions à la comptabilisation initiale	15 777	13 314
• éliminations des provisions intra-Groupe	(2 044)	1 010
• actifs d'impôt non constatés sur déficits	6 885	2 157
• actifs/passifs d'impôt non constatés sur exercices antérieurs	998	930
• crédits d'impôt	(6 891)	(10 945)
• différences de change	(1 145)	(686)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	133 595	81 742
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	29,83 %	28,13 %

Par ailleurs, au 31 décembre 2022, le Groupe dispose de 61 millions d'euros d'impôts différés actifs non reconnus au titre de déficits fiscaux non utilisés, essentiellement en Inde, contre 47 millions d'euros sur l'exercice 2021.

7-2 Nature des impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global

Principes comptables

cf. : Note 13

Les impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global résultent des éléments suivants :

31 décembre 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Autres éléments du résultat global	Impôts différés
Réévaluation du passif/(de l'actif) au titre des régimes à prestations définies (1)	17 071	(4 274)
Autres éléments du résultat global (2)	56 176	(2 691)
<i>Instruments de couverture</i>	11 727	(3 418)
<i>Différences de change</i>	44 447	711
<i>Autres éléments</i>	2	16
TOTAL (1) + (2)	73 247	(6 965)

31 décembre 2021

<i>(en milliers d'euros)</i>	Autres éléments du résultat global	Impôts différés
Réévaluation du passif/(de l'actif) au titre des régimes à prestations définies (1)	46 158	(10 543)
Autres éléments du résultat global (2)	17 355	7 422
<i>Instruments de couverture de flux de trésorerie</i>	(26 523)	7 474
<i>Différence de change</i>	43 868	(52)
<i>Autres éléments</i>	10	-
TOTAL (1) + (2)	63 513	(3 121)

NOTE 8 RÉSULTAT NET PART PAR ACTION

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions adéquat.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ajusté du nombre moyen pondéré d'actions propres détenues par SOCIÉTÉ BIC au cours de la période et venant en déduction des capitaux propres.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend en compte le nombre d'actions retenu pour le résultat net ajusté de l'effet dilutif des actions gratuites et des stock-options.

Au 31 décembre 2022, aucune action n'a d'impact relatif et l'effet dilutif des actions gratuites et des stock-options en cours d'acquisition est d'environ 1,3 % du capital social.

<i>Numérateur (en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	314 195	208 884
Dénominateur (en nombre d'actions)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	44 778 191	43 974 525
Effet dilutif des actions gratuites	175 620	600 012
Nombre moyen pondéré d'actions dilué en circulation	44 953 811	44 574 537
Résultat net par action des activités poursuivies (en euros)		
Résultat net par action des activités poursuivies	7,02	4,75
Résultat net dilué par action des activités poursuivies	6,99	4,69



NOTE 9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Principes comptables

Les terrains et constructions détenus par le Groupe et destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs (sauf pour les terrains et immobilisations en cours) sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire. Les immobilisations corporelles en cours de construction pour la production, la location ou les besoins administratifs, sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs, sur le même mode que les autres immobilisations corporelles, commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés.

Les installations industrielles et autres équipements sont comptabilisés au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les contrats de location qui confèrent au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée moyennant une contrepartie entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 16 – Contrats de location. Les sociétés locataires du Groupe reconnaissent, à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation en contrepartie d'un passif de loyer, tous les contrats de location.

La durée retenue correspond à la période non résiliable, aux périodes couvertes par option de prolongation dont l'exercice est raisonnablement certain, ainsi qu'aux périodes couvertes par option de résiliation dont le non-exercice est raisonnablement certain.

9-1 Immobilisations corporelles – Valeur brute

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations industrielles	Immobilisations en cours	Autres immobilisations corporelles	Terrains & constructions – droit d'utilisation	Installations industrielles – droit d'utilisation	Véhicule – droit d'utilisation	Autres immobilisations corporelles – droit d'utilisation	Total
Au 1^{er} janvier 2021	457 446	1 305 870	125 494	24 196	52 477	6 379	14 657	677	1 987 196
Acquisitions	1 730	13 868	56 122	85	5 153	1 114	4 129	30	82 231
Cessions d'activités	(1 309)	(1 572)	(31)	-	-	(12)	-	-	(2 924)
Cessions/Mises au rebut	(32 329)	(85 564)	497	(3 118)	(4 210)	(1 177)	(4 701)	(59)	(130 661)
Mises en service d'immobilisations en cours	(5 730)	55 744	(50 922)	908	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	8 596	19 097	2 688	20	2 373	192	(94)	1	32 872
Au 1^{er} janvier 2022	428 404	1 307 443	133 848	22 091	55 793	6 496	13 991	649	1 968 715
Acquisitions	1 682	12 574	67 024	205	34 824	154	4 225	142	120 830
Variation de périmètre	59	352	-	-	1 648	-	-	-	2 059
Cessions/Mises au rebut	(1 147)	(15 939)	(4 836)	(3 766)	(1 199)	(1 303)	(2 557)	(101)	(30 848)
Mises en service d'immobilisations en cours	11 210	46 095	(61 501)	4 196	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	9 544	26 670	655	399	800	143	2	1	38 214
Au 31 décembre 2022	449 752	1 377 195	135 190	23 125	91 866	5 490	15 661	691	2 098 970

9-2 Immobilisations corporelles – Amortissements et perte de valeur

Principes comptables

À chaque date de clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont actualisées en appliquant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat ou traitées comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.

La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement au compte de résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé au compte de résultat.

L'amortissement est linéaire selon les bases suivantes :

- constructions : 25 ans ;
- agencements, matériel et outillage : 5 à 8 ans ;
- véhicules : 3 à 5 ans.

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations industrielles	Immobilisations en cours	Autres immobilisations corporelles	Terrains et construction – droit d'utilisation	Installations industrielles – droit d'utilisation	Véhicule – droit d'utilisation	Autres immobilisations corporelles – droit d'utilisation	Total
Au 1^{er} janvier 2021	265 459	1 027 197	25 987	17 164	23 923	3 677	8 967	1 449	1 373 823
Amortissements de la période	15 409	72 478	-	1 460	9 995	1 447	2 718	118	103 625
Perte de valeur	-	149	-	54	-	-	-	-	203
Cessions/Mises au rebut	(25 756)	(82 097)	-	(2 303)	(3 320)	(916)	(3 653)	(59)	(118 104)
Cession d'activités	(1 016)	(1 522)	-	-	-	(3)	-	-	(2 541)
Autres mouvements	(7 879)	8 026	-	(61)	-	-	1 116	(1 114)	88
Écarts de conversion	4 169	15 330	1 649	379	1 246	124	(76)	1	22 822
Au 1^{er} janvier 2022	250 386	1 039 561	27 636	16 693	31 844	4 329	9 072	395	1 379 916
Amortissements de la période	16 272	72 597	-	2 037	13 042	1 330	3 267	96	108 641
Perte de valeur	-	1 840	66	-	-	-	-	-	1 906
Cessions/Mises au rebut	(785)	(20 386)	-	(3 814)	(739)	(1 304)	(2 259)	(101)	(29 388)
Autres mouvements	-	(1 249)	-	1 249	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	4 729	20 693	(1 217)	362	640	82	(27)	1	25 263
Au 31 décembre 2022	270 602	1 113 056	26 485	16 527	44 787	4 437	10 053	391	1 486 338
VALEUR NETTE									
Au 31 décembre 2022	179 150	264 139	108 705	6 598	47 079	1 053	5 608	300	612 632
Au 31 décembre 2021	178 019	267 883	106 212	5 398	23 949	2 166	4 919	254	588 799

Au 31 décembre 2022, la valeur brute des immobilisations corporelles totalement amorties mais encore utilisées s'élève à 924 millions d'euros.



NOTE 10 GOODWILL

Principes comptables

Le *goodwill* provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date de l'acquisition. Le *goodwill* est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Il est initialement comptabilisé au coût historique en tant qu'actif et ensuite diminué du cumul des éventuelles pertes de valeur.

Les *goodwill* et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est alloué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») représentant le niveau le plus fin auquel ce *goodwill* est suivi au niveau du Groupe. Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un *goodwill* a été affecté font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ainsi que toutes les fois où il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée tout d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

Lors de la cession d'une activité, le montant du *goodwill* attribuable à l'activité au moment de la cession est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Le *goodwill* se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Au 1^{er} janvier 2021	342 552	(98 723)	243 829
Acquisition de Rocketbook	2 509	-	2 509
Cession de la filiale PIMACO	(3 651)	3 651	-
Écarts de conversion	14 946	(5 226)	9 720
Au 1^{er} janvier 2022	356 356	(100 298)	256 058
Acquisition d'Inkbox	26 861	-	26 861
Acquisition de Tattly	2 280	-	2 280
Acquisition d'AMI	2 197	-	2 197
Écarts de conversion	6 433	3 781	10 214
Au 31 décembre 2022	394 127	(96 517)	297 610

Au 31 décembre 2022, le solde inclut les principaux *goodwill* nets suivants :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
BIC CORPORATION – Human Expression ^(a)	52 352	54 911
BIC CORPORATION – Flame for Life ^(a)	41 578	43 794
BIC Viorex – Blade Excellence	70 718	71 873
Kenya – Human Expression	5 057	4 966
Nigeria – Human Expression	12 558	12 738
Djeep – Flame for Life	29 885	29 885
Rocketbook – Human Expression	26 178	27 797
Inkbox – Human Expression	-	29 306
Tattly – Human Expression	-	2 115
Advanced Magnetic Interaction – Human Expression	-	2 197
Autres ^(a)	17 733	18 028
TOTAL	256 058	297 610

(a) Ces *goodwill* sont rattachés à des unités génératrices de trésorerie représentées par des filiales de distribution.

Pour réaliser les tests de dépréciation, le Groupe a utilisé les taux d'actualisation et de croissance à l'infini suivants :

	Coût moyen pondéré du capital avant impôt		Taux de croissance à l'infini	
	2021	2022	2021	2022
BIC CORPORATION	-	-	-	-
<i>Human Expression</i>	9,9 %	9,7 %	1,5 %	1,5 %
<i>Flame for Life</i>	9,6 %	9,8 %	1,5 %	1,5 %
Cello Pens – <i>Human Expression</i>	14,2 %	14,3 %	4,0 %	4,0 %
BIC Viorex – <i>Blade Excellence</i>	13,8 %	13,9 %	1,9 %	1,9 %
Kenya – <i>Human Expression</i>	17,9 %	19,0 %	5,0 %	5,0 %
Nigeria – <i>Human Expression</i>	28,2 %	29,0 %	10,3 %	11,5 %
Djeep – <i>Flame for Life</i>	9,2 %	9,5 %	-	-
Rocketbook – <i>Human Expression</i>	9,1 %	9,2 %	1,5 %	1,5 %
Inkbox – <i>Human Expression</i>	-	17,7 %	-	6,7 %

Chaque écart d'acquisition positif *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») représentant le niveau le plus fin auquel ces *goodwill* sont suivis au niveau du Groupe.

Ainsi, le *goodwill* généré sur BIC CORPORATION est affecté aux unités génératrices de trésorerie liées à la distribution des articles de papeterie et des briquets par BIC CORPORATION.

Le *goodwill* généré sur Cello Pens est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la production et à la distribution des articles de papeterie par Cello et a été complètement déprécié.

Le *goodwill* restant sur BIC Viorex est quant à lui affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée aux rasoirs développés et/ou produits par BIC Viorex vendus dans le monde entier. Cette unité génératrice de trésorerie inclut également la part de *goodwill* BIC CORPORATION affectée aux rasoirs.

Le *goodwill* généré sur la filiale au Kenya est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la production et à la distribution des articles de papeterie par BIC East Africa.

Le *goodwill* généré sur la filiale au Nigeria est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la production et à la distribution des articles de papeterie par Lucky Stationary Limited.

Le *goodwill* généré sur Djeep est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la production et à la distribution des briquets par Djeep.

Le *goodwill* généré sur Rocketbook est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la distribution des cahiers réutilisables Rocketbook Core et Rocketbook Fusion qui s'utilisent avec un stylo effaçable par la filiale Rocketbook.

Le *goodwill* généré sur Inkbox est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la distribution des tatouages semi-permanents par la filiale Inkbox.

Comme chaque année, au 30 juin 2022, le Groupe a réalisé des tests de dépréciation annuels de ces *goodwill*.

La méthodologie retenue pour les tests de perte de valeur des *goodwill* consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des unités génératrices de trésorerie, à la valeur nette comptable des actifs correspondants (y compris les *goodwill*).

Ces valeurs recouvrables correspondent aux valeurs d'utilité et sont déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée maximale de cinq ans et d'une valeur terminale selon la méthode de la rente perpétuelle, intégrant notamment les éléments suivants :

- le taux d'actualisation avant impôt retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital. Une attention particulière a été portée à l'analyse des principaux paramètres de marché utilisés pour le calcul des taux d'actualisation ;
- les taux de croissance à l'infini ont été déterminés sur la base de sources externes (taux d'inflation) et internes (croissance de l'activité). Les taux de croissance à l'infini supérieurs à 2 % tiennent compte des spécificités du marché, notamment au Nigéria, au Kenya et en Inde.

Compte tenu de la dépréciation d'une partie des actifs de l'UGT de Cello, toute variation négative des facteurs (performance et taux de croissance à l'infini) ou positive (du facteur taux d'actualisation) entraînerait une dépréciation supplémentaire des autres actifs.

En ce qui concerne la sensibilité des autres tests aux variations des hypothèses clés, aucune variation raisonnablement possible ne pourrait conduire à une dépréciation compte tenu de la marge observée sur les autres tests réalisés.



NOTE 11 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Principes comptables****Immobilisations incorporelles générées en interne – dépenses de recherche et développement**

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Brevets, marques, licences et logiciels

Les brevets, marques, licences et logiciels sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Dépréciation des immobilisations incorporelles (hors goodwill)

Voir Note 9.2

Les autres immobilisations incorporelles se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	Logiciels	Marques et brevets	Recherche et développement	Immobilisations en cours	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEUR BRUTE						
Au 1^{er} janvier 2021	69 086	105 847	4 077	10 566	23 478	213 054
Acquisitions	404	66	-	8 216	5	8 691
Cessions/Mises au rebut	(1 655)	-	-	(2)	34	(1 623)
Cessions d'activités	(465)	(2 607)	-	-	-	(3 072)
Mises en service d'immobilisations en cours	7 110	-	-	(6 778)	(332)	-
Écarts de conversion	1 606	5 819	190	56	735	8 406
Au 1^{er} janvier 2022	76 086	109 125	4 267	12 058	23 920	225 456
Acquisitions	307	47	-	12 229	95	12 678
Acquisition de filiales – Inkbox	2 121	31 029	-	-	961	34 111
Acquisition de filiales – AMI	-	-	1 005	-	-	1 005
Cessions/Mises au rebut	(129)	(1)	-	-	-	(130)
Mises en service d'immobilisations en cours	5 684	-	-	(5 733)	49	-
Écarts de conversion	2 895	4 833	153	99	13	7 993
Au 31 décembre 2022	86 964	145 033	5 425	18 653	25 038	281 113

(en milliers d'euros)	Logiciels	Marques et brevets	Recherche et développement	Immobilisations en cours	Autres immobilisations incorporelles	Total
AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR						
Au 1^{er} janvier 2021	61 809	77 602	4 077	-	3 569	147 057
Amortissements de la période	5 096	761	-	-	2 205	8 062
Cessions/Mises au rebut	(1 523)	(14)	-	-	-	(1 537)
Cessions d'activités	(442)	(20)	-	-	-	(462)
Écarts de conversion	1 545	4 471	190	-	98	6 304
Au 1^{er} janvier 2022	66 485	82 800	4 267	-	5 872	159 424
Amortissements de la période	5 793	1 099	152	-	1 395	8 439
Cessions/Mises au rebut	(112)	-	-	-	-	(112)
Écarts de conversion	1 754	1 762	153	-	(89)	3 580
Au 31 décembre 2022	73 920	85 661	4 572	-	7 178	171 331
VALEUR NETTE						
Au 31 décembre 2022	13 044	59 372	853	18 653	17 860	109 782
Au 31 décembre 2021	9 601	26 325	-	12 058	18 048	66 032

Logiciels

Les logiciels générés en interne concernent essentiellement des investissements liés à des améliorations des systèmes d'information.

Marques et brevets

Suite à l'acquisition de Inkbox en 2022, des travaux d'allocation du prix d'acquisition ont été effectués. Des immobilisations incorporelles ont été identifiées pour un montant de 38,7 millions de dollars (36,3 millions d'euros au 31 décembre 2022), principalement la marque pour un montant de 24,2 millions de dollars américains (22,7 millions d'euros au 31 décembre 2022) et les brevets et logiciels pour un montant de 13,4 millions de

dollars américains (12,6 millions d'euros au 31 décembre 2022). Ces actifs sont alloués à l'unité génératrice de trésorerie constituée par la filiale Inkbox.

Les principales marques au bilan au 31 décembre 2022 sont les marques Inkbox® pour 22,7 millions d'euros, Rocketbook® pour 13,9 millions d'euros, et Cello® pour 9,7 millions d'euros.

Ces marques ont une durée de vie indéterminée. Pour les besoins des tests d'impairment, elles sont respectivement rattachées aux unités génératrices de trésorerie constituées par les filiales Rocketbook et Cello Pens. S'agissant de cette dernière toutefois, une dépréciation a été comptabilisée de 14,9 millions d'euros en juin 2020 et de 21 millions d'euros en 2019.



NOTE 12 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Dépôts de garantie	3 519	5 319
Actifs de régimes de retraite	4 398	4 056
Sommes versées pour des avantages postérieurs à l'emploi aux États-Unis (autres que retraite)	10 412	5 598
Autres actifs non courants	7 459	14 763
TOTAL	25 788	29 736

NOTE 13 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales selon la méthode du report variable sur le bilan, en utilisant les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus au titre de différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est reconnu dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées sera disponible.

Aucun impôt différé n'est constaté si les différences temporelles sont générées par un *goodwill* ou par la comptabilisation (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs ou passifs relatifs à une transaction n'affectant ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est évalué au taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

L'impôt différé est comptabilisé dans le résultat de la période sauf s'il est généré par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est également comptabilisé en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.

Les positions fiscales incertaines relatives à des impôts sur le résultat au titre de la norme IAS 12 sont comptabilisées en passif d'impôt différé (respectivement actif) s'il est jugé probable que l'administration fiscale rejette (accepte) la position.

Les impôts différés se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Impôts différés actifs	131 458	129 709
Impôts différés passifs	(68 654)	(73 161)
POSITION NETTE	62 804	56 548

L'évolution sur l'année de la situation du Groupe en matière d'impôts différés se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2022
Position nette au 1^{er} janvier 2022		62 804
Produit/(Charge) d'imposition différée de la période ^(a)	TFT	(791)
Acquisition d'Inkbox		(3 467)
Comptabilisation en situation nette et autres éléments du résultat global		(7 083)
Écarts de conversion		5 085
Position nette au 31 décembre 2022		56 548

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021
Position nette au 1^{er} janvier 2021		53 388
Produit/(Charge) d'imposition différée de la période ^(a)	TFT	7 370
Cession de PIMACO		639
Reclassement d'impôts courants à impôts différés au bilan		1 375
Comptabilisation en situation nette et autres éléments du résultat global		(3 133)
Écarts de conversion		3 165
Position nette au 31 décembre 2021		62 804

(a) Hors montants comptabilisés en positions fiscales incertaines.

ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Engagement de retraites et autres avantages sociaux	18 652	21 559
Élimination des profits intra-Groupe	29 482	26 184
Reports déficitaires	126	3 869
Autres différences temporaires	57 396	44 158
Positions fiscales incertaines	(42 853)	(39 222)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	62 804	56 548



NOTE 14 VARIATION DES BESOINS D'EXPLOITATION

Principes comptables

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais de marketing, commerciaux et de distribution).

La dépréciation des actifs financiers (en particulier les créances commerciales) est basée sur les pertes de crédit attendues (et non plus sur les pertes avérées), à compter de la comptabilisation initiale.

Pour déterminer les pertes de crédit attendues, le Groupe a utilisé la méthode simplifiée et utilise une matrice de dépréciation basée sur les taux de défaut historiques observés sur la durée de vie résiduelle des créances clients et ajustée sur la base des estimations futures.

Les dettes fournisseurs sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur.

La variation du besoin en fonds de roulement se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	Impact dans le tableau des flux de trésorerie exploitation	Présentation en flux de trésorerie investissements ^(a)	Ajustement de prix Djeeep	Acquisitions ^(b)	Complément de prix et clauses d'earn-out Rocketbook	Paiement reçu sur la vente de PIMACO	Hyper-inflation Argentine	Prêts accordés à des partenaires externes	Reclassement des provisions PSE de LT à CT	Écarts de conversion et autres	31 décembre 2022
Stocks et en-cours – Valeur nette	490 222	74 727	-	-	1 970	-	732	-	-	-	20 606	588 257
• Stocks et en-cours – Valeur brute	506 151	76 266	-	-	1 970	-	732	-	-	-	20 853	605 973
• Stocks et en-cours – Dépréciation	(15 930)	(1 539)	-	-	-	-	-	-	-	-	(247)	(17 715)
Clients et autres créances	418 186	(15 134)	-	-	796	-	-	(1 098)	-	-	11 933	414 682
Fournisseurs et comptes rattachés	(149 154)	(27 538)	2 105	-	(1 822)	-	-	-	-	-	(4 699)	(181 108)
Autres créances et autres dettes ^(c)	(270 943)	(2 856)	-	410	(1 721)	7 883	-	-	6 152	(340)	2 200	(259 215)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	488 311	29 199	2 105	410	(777)	7 883	732	(1 098)	6 152	(340)	30 040	562 617

(a) L'impact dans le tableau de flux de trésorerie investissements comprend les investissements décaissés en 2022 relatifs à 2021 et exclut les investissements 2022 qui ne sont pas encore décaissés.

(b) Détail des Acquisitions :

	Inkbox	Tattly	AMI
Stocks et en-cours – Valeur nette	1 320	264	386
• Stocks et en-cours – Valeur brute	1 320	264	386
• Stocks et en-cours – Dépréciation	-	-	-
Clients et autres créances	208	40	547
Fournisseurs et comptes rattachés	(833)	(50)	(939)
Autres créances et autres dettes	(1 739)	26	(8)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(1 043)	280	(14)

(c) Les Autres créances et autres dettes se composent de :	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Autres actifs courants	Actif	16 259	23 021
+ Autres actifs non courants	Actif	25 736	29 680
- Dépôts de garantie	12	(3 520)	(5 321)
- Actifs de régimes de retraite	12	(4 398)	(4 056)
- Autres dettes courantes	Passif	(292 155)	(293 201)
- Autres dettes non courantes	Passif	(12 866)	(9 338)
TOTAL		(270 943)	(259 215)

Le besoin en fonds de roulement sert à financer le cycle d'exploitation du Groupe. Le détail des éléments entrant dans le calcul est présenté ci-dessus.

NOTE 15 CAPITAL

15-1 Capital

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Capital social autorisé, émis et entièrement libéré	170 670	167 898
Rachat d'actions de la Société	(1 004)	(1 591)
CAPITAL SOCIAL	169 665	166 307

Au 31 décembre 2022, le capital social enregistré de SOCIÉTÉ BIC s'élève à 167 897 503,32 euros et est composé de 43 952 226 actions de 3,82 euros chacune. Les actions au nominatif détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Par ailleurs, SOCIÉTÉ BIC détient 416 605 de ses actions, acquises au prix moyen de 68,83 euros conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce et représentant 0,95 % des actions émises.

La répartition du capital est indiquée dans la partie 7.3 « Actionariat » du Document d'Enregistrement Universel.

15-2 Actions propres de SOCIÉTÉ BIC et programme de rachat d'actions au 31 décembre 2022

Fondement de l'acquisition	Nombre d'actions	Cours moyen d'acquisition (en euros)	% du capital
Contrat de liquidité ^(a)	23 338	63,47	0,05 %
Mise en œuvre de plans d'attribution gratuite d'actions ^(a)	393 267	69,15	0,89 %
TOTAL	416 605	68,83	0,95 %

(a) Article L. 225-209 du Code de commerce.

Au titre du contrat de liquidité, confié par Natixis à ODDO depuis le 27 juin 2018, portant sur les actions de SOCIÉTÉ BIC, à la date du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 23 338 titres BIC ;
- 1 588 633 euros.

Il est rappelé que lors de la mise en œuvre dudit contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 312 titres BIC ;
- 912 744,48 euros.

SOCIÉTÉ BIC a été autorisée par l'Assemblée Générale du 19 mai 2021 à renouveler son programme de rachat d'actions (cf. Document d'Enregistrement Universel 2021, chapitre 8, page 304).



Actions rachetées en 2022 ^(b)

• Au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 19 mai 2021	454 743
• Au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 18 mai 2022	550 350
Cours moyen de rachat des actions sur 2022 (en euros)	54,23

(b) Hors actions rachetées dans le cadre du contrat de liquidité.

Au cours de l'année 2022, SOCIÉTÉ BIC a procédé à l'annulation de 725 703 actions.

À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2022, les actionnaires détenant respectivement plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société sont les suivants :

	Au 31 décembre 2022	
	% en actions (environ)	% en droits de vote (environ)
SOCIÉTÉ M.B.D.	29,32 %	39,67 %
Famille Bich	16,33 %	21,93 %
Silchester International Investors LLP*	8,21 %	5,56 %

* Basé sur le nombre d'actions et de droits de vote au 28 décembre 2022 (publication AMF).

NOTE 16 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	Découverts bancaires	Billets de trésorerie	Emprunts et dettes financières courants	Emprunts et dettes financières non courants	Obligation au titre des contrats de location courants	Obligation au titre des contrats de location non courants	Total
Au 1^{er} janvier 2021	1 011	75 000	1 174	4 710	12 792	23 275	117 961
Flux de trésorerie	(525)	(16 000)	4 008	-	(15 817)	(832)	(29 167)
Variation des éléments non monétaires	15	-	(817)	186	15 448	(3 557)	11 275
• Variation engagements de location - IFRS 16	-	-	-	-	15 069	(4 350)	10 719
• Cession PIMACO	-	-	-	-	(6)	(3)	(9)
• Différence de change	15	-	(817)	186	385	796	565
Au 1^{er} janvier 2022	501	59 000	4 364	4 896	12 422	18 886	100 069
Flux de trésorerie	593	(9 000)	9 011	(5 026)	(15 360)	(1 396)	(21 178)
Variation des éléments non monétaires	5	-	(1 532)	130	16 539	25 349	40 491
• Variation engagements de location - IFRS 16	-	-	-	-	15 848	23 556	39 404
• Variation de périmètre	-	-	-	-	379	1 269	1 648
• Différence de change	5	-	(1 532)	130	312	524	(561)
Au 31 décembre 2022	1 099	50 000	11 843	-	13 601	42 839	119 382

Les découverts bancaires sont exigibles à moins d'un an.

Les emprunts bancaires et dettes financières ont les maturités suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Exigibles ou à moins d'un an	63 263	61 843
Dans la 2 ^e année	-	-
Dans la 3 ^e année	4 896	-
TOTAL	68 159	61 843

Les principaux emprunts bancaires/lignes de crédit et passifs financiers sont les suivants :

Pays emprunteur (en milliers d'euros)	Monnaie	Équivalents Euro	
		31 décembre 2021	31 décembre 2022
• France	EUR	59 000	50 140
• Turquie	TRY	1 696	3 443
• Kenya	KES	4 896	-
• Nigeria	NGN	-	845
• Inde	INR	2 567	7 415
TOTAL		68 159	61 843

Information sur les taux d'intérêt

Les emprunts et lignes de crédit existants, hors émissions NeuCP, au 31 décembre 2022 ont été contractés à taux variables allant de 7,76 % à 25,28 %.

Les emprunts indiqués pour la France sont exclusivement constitués d'émissions NeuCP émis en moyenne à 1,976 %.

Les expositions relatives jugées non significatives n'ont pas été couvertes.

Information sur les clauses de covenant

Aucun des emprunts en cours ne contient de clause de *covenant* pouvant déclencher l'exigibilité anticipée de la dette.

Dettes IFRS 16

BIC a opté pour un taux marginal d'endettement pour l'actualisation de la dette. Le taux retenu pour chaque preneur est celui qu'il aurait à payer pour emprunter, sur une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'obtention d'un bien de valeur similaire à l'actif loué dans un environnement économique similaire.

Loyers payés en 2022 relatifs aux contrats rentrant dans le champ de la norme IFRS 16

Les loyers payés en 2022 relatifs à des contrats entrant dans le champ de la norme IFRS 16 pour un montant de 18,7 millions d'euros se décomposent comme suit :

- Amortissements : 17,7 millions d'euros ;
- Intérêts : 1 million d'euros.

Flux futurs de trésorerie

Le Groupe s'attend à payer 15,4 millions d'euros de loyers sur 2023.

Le montant attendu des loyers à payer en milliers d'euros est :

2023	15 356
2024	13 333
2025	8 982
2026	6 330
2027	5 278
Après 2027	12 088



NOTE 17 PROVISIONS (DETTES NON COURANTES)

Principes comptables

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Les provisions se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	Risques et litiges fiscaux et sociaux	Litiges	Responsabilité en matière de produits	Autres risques et charges	Total
Au 1^{er} janvier 2021	3 845	13 375	311	8 029	25 560
Dotations aux provisions	985	5 289	-	362	6 636
Reprises de provisions utilisées	(821)	(3 575)	-	(1 798)	(6 194)
Reprises de provisions non utilisées	(889)	(305)	-	(820)	(2 014)
Différences de change	(6)	464	26	(39)	445
Cession de la filiale PIMACO	(9)	(492)	-	-	(501)
Reclassement	-	(2 098)	-	(1 395)	(3 493)
Discount	-	-	-	(111)	(111)
Au 1^{er} janvier 2022	3 105	12 658	337	4 228	20 328
Dotations aux provisions	1 744	4 515	-	1 325	7 585
Reprises de provisions utilisées	(1 055)	(3 974)	-	(895)	(5 924)
Reprises de provisions non utilisées	(209)	(2 896)	-	(157)	(3 261)
Différences de change	186	573	20	(527)	251
Au 31 décembre 2022	3 734	10 913	356	4 119	19 124

Risques et litiges fiscaux (hors impôt sur les sociétés) et sociaux

Les provisions pour risques et litiges fiscaux (hors impôt sur les sociétés) et sociaux sont principalement liées :

- à des risques fiscaux ;
- aux accidents de travail aux États-Unis.

Les positions fiscales incertaines relatives à des impôts sur le résultat IAS 12 sont comptabilisées en passif d'impôt différé s'il est jugé probable que l'administration fiscale rejette la position (cf. Note 13).

Des contrôles fiscaux sont effectués régulièrement par les autorités fiscales locales, qui peuvent contester les positions

prises par les filiales du Groupe. Conformément aux règles comptables du Groupe, il peut être décidé de comptabiliser des provisions lorsque les risques fiscaux sont susceptibles d'être mis en recouvrement par les autorités fiscales locales.

Le Groupe revoit régulièrement l'évaluation de l'ensemble de ses positions fiscales, en ayant recours à des conseillers externes et considère que ses positions fiscales sont correctement provisionnées. Cependant, le Groupe ne peut pas prévoir les conclusions des contrôles futurs.

Litiges

Au 31 décembre 2022, les provisions pour litiges concernent principalement les risques distributeurs et contrats d'agents.

NOTE 18 RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Principes comptables

Conformément à IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en matière de retraite sont évalués par des actuaires indépendants.

Les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus. Les cotisations aux régimes de retraite gérés par l'État sont considérées comme des versements à des régimes à cotisations définies dès lors que les obligations du Groupe au titre de ces régimes sont équivalentes à celles qui résultent de régimes de retraite à cotisations définies.

Le montant des engagements résultant de régimes de retraite à prestations définies est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, selon des évaluations actuarielles réalisées à chaque date de clôture. Les écarts actuariels sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Le coût des services passés est comptabilisé en totalité en tant que composante du coût des services (dans le compte de résultat) que les droits correspondants soient acquis définitivement aux bénéficiaires ou qu'ils soient en cours d'acquisition.

Le montant comptabilisé pour les prestations de retraite représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs de régime. L'éventuel actif net en découlant est limité à la valeur actualisée des remboursements ou réductions des cotisations futures au régime disponibles.

18-1 Caractéristiques des principaux plans

Typologie des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Conformément aux lois et pratiques de chaque pays dans lequel il opère, le Groupe a des obligations en matière d'avantages du personnel, notamment des avantages postérieurs à l'emploi.

• Aux États-Unis

Deux régimes de pension (*Salaried Pension Plan* et *Local 134L Pension Plan*) sont en vigueur (selon les sites) et sont financés par leurs fonds de pension respectifs. En plus de ces régimes, il existe en fonction des sites des plans de mutuelle et de prévoyance (*Salaried Retiree Medical and Life Insurance Plan* et *Local 134L Retiree Medical and Life Insurance Plan*) :

a. *Salaried Pension Plan*

Les bénéficiaires recrutés avant 2007 se voient octroyer un montant de retraite sur la base d'une formule fonction du salaire de référence moyen et de l'ancienneté, intégrant la retraite Sécurité sociale. Ce montant payable à vie à partir de l'âge normal de départ en retraite (65 ans) est égal à 1,1 % du plafond de la Sécurité sociale plus 1,5 % de la rémunération moyenne au-delà du plafond de la Sécurité sociale, multiplié par le nombre d'années de service, jusqu'à 35 ans. Ce montant passe à 1,4 % de la rémunération moyenne par année de service au-delà de 35 ans. Le calcul de la rémunération moyenne est basé sur les trois meilleures années consécutives des dix dernières années avant le départ en retraite. Le plan prévoit une décote pour départ anticipé à la retraite avant 65 ans (ou avant l'âge de 62 ans si les bénéficiaires prennent leur retraite, ou après l'âge de 55 ans et dix ans d'ancienneté). Les bénéficiaires qui prennent leur retraite après le 1^{er} janvier 2015 peuvent opter pour un paiement en capital.

Les salariés recrutés à partir de 2007 se voient octroyer des droits dans un plan de pension de type *Cash Balance Arrangement*. Les participants reçoivent un crédit annuel égal à 5 % de leur rémunération de l'année pour les années antérieures au 1^{er} janvier 2013, puis, pour les plans postérieurs au 31 décembre 2012, les participants reçoivent un crédit égal à 5 % par an jusqu'à cinq ans d'ancienneté, puis 6 % par an au-delà de la cinquième année jusqu'à la dixième année, 7 % par an au-delà de la dixième année jusqu'à la

quinzième année, 7,5 % au-delà de la quinzième jusqu'à la vingtième année et 8 % à partir de 20 ans d'ancienneté. Ce crédit est accumulé sur un compte avec un intérêt garanti égal au taux du Trésor sur 30 ans, jusqu'à leur départ en retraite.

La participation à ce plan avait été fermée aux nouveaux entrants de BIC Graphic à compter du 1^{er} janvier 2011. Le financement de ce régime doit répondre aux exigences des règles de couverture minimale définies par la loi.

Le 29 juillet 2020, la Société a annoncé une modification de la prestation de retraite pour les salariés bénéficiaires embauchés avant le 1^{er} janvier 2007. La formule de rémunération moyenne finale (FAE) du régime de retraite de BIC Corporation sera gelée le 31 décembre 2020 et les prestations de retraite futures pour ces bénéficiaires seront provisionnées selon la formule du *Cash Balance Arrangement* du régime de retraite salariale de BIC Corporation (même formule utilisée pour les membres de l'équipe qui ont rejoint BIC après le 1^{er} janvier 2007).

L'objectif à long terme de la politique d'investissement de ce plan est de fournir un financement suffisant pour couvrir les obligations attendues, tout en assurant un niveau de risque prudent dans l'investissement du portefeuille. Les actifs du fonds sont investis dans *BIC Corporation Master Trust* avec une allocation cible du portefeuille composé d'actions (20 %), et d'obligations (80 %).

b. *Local 134L Pension Plan*

Pour les bénéficiaires embauchés avant le 4 décembre 2007, les prestations du régime sont basées sur les années de service multipliées par un montant fixe (47,00 dollars américains au titre de 2020, 47,25 dollars américains par mois au titre de 2021, et 47,50 dollars américains à partir du 1^{er} janvier 2022).

Il est octroyé aux salariés recrutés après le 4 décembre 2007 des droits dans un plan de pension de type *Cash Balance Arrangement*. Ces participants reçoivent un crédit annuel équivalent à 3,00 % du salaire jusqu'au 30 novembre 2012, 3,75 % du salaire du 1^{er} décembre 2012 au 30 novembre 2017, 4,75 % du salaire à partir du 1^{er} décembre 2017 et 5,0 % du salaire à partir du 1^{er} décembre 2020. Ce crédit est accumulé sur un compte avec un intérêt garanti égal au taux du Trésor sur 30 ans, jusqu'à leur départ en retraite.



Le financement des deux régimes doit répondre aux exigences des règles de couverture minimale de la loi américaine.

L'objectif à long terme de la politique d'investissement de ce plan est de fournir un financement suffisant pour couvrir les obligations attendues, tout en assurant un niveau de risque prudent dans l'investissement du portefeuille. Les actifs du fonds sont investis dans *BIC Corporation Master Trust* avec une allocation cible du portefeuille composée d'actions (10 %) et d'obligations (90 %).

c. Salaried Retiree Medical and Life Insurance Plan

Les salariés recrutés avant 2007 bénéficient d'une couverture médicale pendant toute leur retraite, à condition d'avoir au moins 55 ans et une ancienneté minimale de 20 ans au moment du départ à la retraite.

Le plan est fermé aux nouveaux entrants. Depuis le 1^{er} octobre 2013, dans le cadre d'un échange, certains retraités ou futurs retraités, âgés de 65 ans et plus, reçoivent une allocation fixe annuelle (3 500 dollars américains) leur permettant d'acheter une couverture médicale. L'allocation a été augmentée à 4 020 dollars américains à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette allocation pourrait être révisée dans le futur, pour refléter les tendances d'augmentation des coûts de santé.

L'assurance-décès est destinée aux employés qui partent à la retraite à partir de l'âge de 55 ans avec au moins dix ans d'ancienneté. Les collaborateurs recrutés à compter du 1^{er} janvier 2018 ne bénéficieront plus de cet avantage. Le capital décès est égal à 100 % du salaire final avec un maximum par catégorie d'employés (de 10 000 dollars américains pour les non-cadres à 100 000 dollars américains pour le personnel de niveau 4 et au-delà).

Le 29 juillet 2020, la Société a annoncé des changements dans les prestations pour les employés qui étaient éligibles aux prestations d'assurance-maladie et d'assurance-vie des retraités. Ainsi les bénéficiaires actifs qui quitteront BIC après le 31 décembre 2021 ne pourront plus bénéficier de ces avantages.

Ce plan n'est pas financé.

d. Local 134L Retiree Medical and Life Insurance Plan

Les salariés qui prendront leur retraite de BIC à partir de l'âge de 60 ans et avec au moins dix ans d'ancienneté, seront éligibles à une couverture médicale et une assurance-décès pendant toute leur retraite.

Les personnes retraitées avant le 1^{er} décembre 2002 reçoivent chaque année une allocation fixe, entre 2 600 et 3 500 dollars américains, pour s'acheter une couverture médicale. Les salariés de plus de 65 ans qui ont pris leur retraite depuis le 1^{er} décembre 2002 reçoivent une allocation annuelle fixe de 900 dollars américains pour l'achat de médicaments. Ces montants pourront être revus dans le futur pour prendre en compte les augmentations des coûts médicaux.

Ce dispositif est fermé pour les salariés recrutés après le 30 novembre 2012.

Pour les retraités éligibles qui ont moins de 65 ans et leurs conjoints, BIC paie 50 % de la prime et le retraité 50 %.

Le montant du capital décès prévu par l'assurance-décès est de 12 500 dollars américains pour les salariés qui ont pris leur retraite à compter du 1^{er} décembre 2017.

Ce plan n'est pas financé.

• Au Royaume-Uni

Il s'agit d'un régime à prestations définies fermé pour une liste déterminée de bénéficiaires (régime fermé aux nouveaux entrants) et fermé à l'acquisition de droits futurs. Un *Trustee* indépendant, un représentant patronal et un représentant salarié assurent la gouvernance du régime. L'actif du régime est actuellement investi dans un portefeuille composé d'actions, d'obligations et d'actifs immobiliers. L'allocation d'actifs est revue régulièrement pour s'assurer que les actifs détenus demeurent appropriés et sont suffisants pour couvrir les obligations futures du régime.

Les deux régimes sont soumis aux mêmes risques que la majorité des régimes de retraite basés sur le salaire de fin de carrière, c'est-à-dire les risques d'inflation, d'investissement, de longévité, etc. L'allocation stratégique des actifs doit respecter la directive de placement *Statement of Investment Principles* mise en place par le *Trustee* afin de limiter les risques encourus.

• En France

En France, les engagements sont constitués par des indemnités de fin de carrière principalement et par les médailles du travail.

Les droits accordés (exprimés en mois de salaire) dépendent de la convention collective nationale de rattachement des sociétés et de l'ancienneté du salarié au jour du départ en retraite. Leur versement est conditionné à la présence du salarié dans la Société au moment du départ en retraite.

• Au Canada

Il s'agit d'un régime financé principalement par les cotisations de l'employeur et par les revenus de placement sur l'actif de couverture. Avant 1992, les bénéficiaires devaient contribuer au plan, mais depuis le 1^{er} janvier 1992, ils ne sont plus tenus ni autorisés à verser des contributions au régime. Les cotisations versées par BIC Inc. au fonds de pension correspondent au financement minimal prescrit par la Loi provinciale Ontario *Pension Benefits Act of Ontario*.

Le fonds de pension visant à financer le régime de retraite des employés de BIC Inc. est détenu par un corps indépendant (*Trust*) agissant pour les intérêts des bénéficiaires du régime. Ce fonds ne fait pas partie des revenus ou des actifs de BIC Inc.

Ce régime est fermé aux nouveaux embauchés depuis le 14 novembre 2011.

Pour les employés payés à l'heure, la prestation retraite est définie comme un montant fixe par année d'ancienneté, dont la valeur varie selon la date de départ en retraite du bénéficiaire (400 dollars canadiens par année pour les départs en retraite après le 1^{er} janvier 2010). Pour les employés recevant un salaire régulier, la formule de calcul de l'avantage retraite est de 1,5 % de la rémunération moyenne finale par année d'ancienneté (le calcul de la rémunération moyenne est basé sur les trois meilleures années consécutives des dix dernières années avant le départ en retraite). L'avantage total accordé par le régime est plafonné selon les limites imposées par la loi d'impôt sur le revenu au Canada. L'âge normal de départ en retraite est 65 ans, mais les bénéficiaires peuvent partir à la retraite à partir de l'âge de 55 ans, avec une décote pour retraite anticipée. Il n'y a pas de décote à partir de l'âge de 63 ans pour ceux qui prennent leur retraite immédiatement à la fin de leur emploi chez BIC.

Afin de suivre et de contrôler la performance du fonds, la Société BIC Inc. et le gestionnaire d'investissement doivent se conformer aux objectifs établis par le règlement relatif à la politique et aux objectifs d'investissement *Statement of Investment Policy and Objectives*. L'établissement de ce règlement a pour objectif de s'assurer que les actifs du fonds, les cotisations attendues ainsi que les gains d'investissement sont investis de manière prudente pour qu'*in fine* le fonds soit suffisant pour couvrir les obligations

futures du régime. La stratégie d'investissement à long terme consiste à investir environ 48 % dans des obligations, 10 % dans des actions canadiennes, 30 % dans des actions globales, 10 % dans des actions des marchés émergents et 2 % en trésorerie ou équivalents.

- **Pour les autres pays**, les régimes dépendent de la législation locale, de l'activité et des autres pratiques historiques de la filiale concernée.

18-2 Variation des engagements nets des plans à prestations définies

(en milliers d'euros)	Retraite	Dont retraite États-Unis	Autres avantages du personnel	Dont Autres avantages du personnel aux États-Unis	Total avantages du personnel	Total avantages du personnel aux États-Unis
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS						
Au 1^{er} janvier 2022	447 281	337 865	85 852	85 660	533 133	423 525
Reclassement	(145)	-	145	-	-	-
Coûts de la période :	17 506	12 862	3 023	2 830	20 528	15 692
• Coûts des services rendus	7 264	3 631	(399)	467	6 866	4 098
• Coûts des services passés (y compris les réductions de régime)	(1 595)	-	1 034	-	(561)	-
• Liquidation	319	-	-	-	319	-
• Charge d'intérêt	11 518	9 232	2 388	2 363	13 905	11 594
Prestations versées	(44 736)	(39 531)	(4 128)	(4 012)	(48 865)	(43 543)
Écarts actuariels sur engagement brut	(105 501)	(77 075)	(21 895)	(22 816)	(127 396)	(99 891)
• Hypothèses financières	(104 523)	(74 460)	(15 710)	(16 612)	(120 233)	(91 072)
• Hypothèses démographiques	(978)	(2 615)	(6 185)	(6 204)	(7 163)	(8 819)
Taxes payées incluses dans l'obligation au titre des prestations définies	(16)	-	-	-	(16)	-
Cotisations versées	8	-	-	-	8	-
Frais de gestion	(17)	-	-	-	(17)	-
Écarts de conversion	20 527	22 087	5 566	5 562	26 093	27 649
Au 31 décembre 2022	A 334 908	256 207	68 561	67 224	403 468	323 431
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE						
Au 1^{er} janvier 2022	457 514	372 825	-	-	457 514	372 825
Produits de la période :	12 446	10 495	-	-	12 446	10 495
• Produit d'intérêt	12 446	10 495	-	-	12 446	10 495
Prestations versées	(42 962)	(39 531)	-	-	(42 962)	(39 531)
Cotisations versées par les participants	8	-	-	-	8	-
Cotisations versées par l'employeur	12 382	9 461	-	-	12 382	9 461
Taxes payées à même les actifs de couverture	(1 124)	(1 107)	-	-	(1 124)	(1 107)
Frais de gestion	(146)	-	-	-	(146)	-
Rendement des actifs (à l'exclusion des produits d'intérêt)	(110 305)	(95 104)	-	-	(110 305)	(95 104)
Écarts de conversion	22 291	24 341	-	-	22 291	24 341
Au 31 décembre 2022	B 350 105	281 379	-	-	350 105	281 379
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022	C = A - B (15 198)	(25 172)	68 561	67 224	53 362	42 052
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021	(10 233)	(34 960)	85 852	85 660	75 619	50 700



18-3 Obligations financées/non financées

(en milliers d'euros)	Notes	Retraite	Autres avantages du personnel	Total
Au 31 décembre 2022				
Montant des obligations financées		329 219	118	329 337
Juste valeur des actifs de couverture		(350 105)	-	(350 105)
Excédent des obligations sur les actifs		(20 886)	118	(20 768)
Juste valeur des obligations non financées		5 687	68 443	74 130
Valeur nette au bilan		(15 199)	68 561	53 362
• Actif	12,18-7	-	-	4 056
• Passif	18-7	-	-	57 419

(en milliers d'euros)		Retraite	Autres avantages du personnel	Total
Au 31 décembre 2021				
Montant des obligations financées		440 798	-	440 798
Juste valeur des actifs de couverture		(457 514)	-	(457 514)
Excédent des obligations sur les actifs		(16 716)	-	(16 716)
Juste valeur des obligations non financées		6 482	85 851	92 334
Valeur nette au bilan		(10 234)	85 851	75 618
• Actif		-	-	4 398
• Passif		-	-	80 016

18-4 Coûts de la période

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Coûts des services rendus	7 462	6 866
Coûts des services passés (y compris les réductions de régime)	(6 688)	(561)
Liquidation	322	319
Frais financiers nets	2 130	1 460
TOTAL	3 226	8 083

18-5 Informations complémentaires

Actifs de couverture par nature

Au 31 décembre 2022 (en milliers d'euros)	Juste valeur des actifs du régime		Dont juste valeur avec un prix coté sur un marché actif	
Actions	63 926	18,3 %	63 926	18,3 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	275 920	78,8 %	275 920	78,8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 715	2,2 %	7 715	2,2 %
Biens immobiliers	483	0,1 %	483	0,1 %
Actifs détenus par des compagnies d'assurances	2 060	0,6 %	2 060	0,6 %
TOTAL	350 105	100 %	350 105	100,0 %

Au 31 décembre 2022 (en milliers d'euros)	Juste valeur des actifs du régime U.S.		Dont juste valeur avec un prix coté sur un marché actif U.S.	
Actions	50 740	18,0 %	50 740	18,0 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	227 711	80,9 %	227 711	80,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 928	1,0 %	2 928	1,0 %
TOTAL	281 379	100 %	281 379	100 %

Au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros)	Juste valeur des actifs du régime		Dont juste valeur avec un prix coté sur un marché actif	
Actions	105 635	23,1 %	105 635	23,1 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	320 901	70,1 %	320 901	70,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 607	6,3 %	28 607	6,3 %
Biens immobiliers	467	0,1 %	467	0,1 %
Actifs détenus par des compagnies d'assurances	1 904	0,4 %	1 904	0,4 %
TOTAL	457 514	100 %	457 514	100 %

Au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros)	Juste valeur des actifs du régime U.S.		Dont juste valeur avec un prix coté sur un marché actif U.S.	
Actions	63 333	17,0 %	63 333	17,0 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	281 507	75,5 %	281 507	75,5 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 984	7,5 %	27 984	7,5 %
TOTAL	372 824	100 %	372 824	100 %



18-6 Hypothèses actuarielles des principaux pays

Les hypothèses actuarielles retenues dépendent des conditions économiques en vigueur dans chacun des pays concernés. Elles ont été ajustées en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et des statistiques de mortalité. Les hypothèses des plans constituant les principaux engagements sont présentées ci-dessous :

Au 31 décembre 2022	États-Unis	Royaume-Uni	France
Taux d'actualisation	5,22 %	4,70 %	3,75 %
Taux d'inflation	2,50 %	3,70 %	2,00 %
Taux de croissance des salaires	3,60 %	N/A	2,25 %
Maturité moyenne du plan (<i>en années</i>)	9,7	14,0	10,6

Au 31 décembre 2021	États-Unis	Royaume-Uni	France
Taux d'actualisation	2,74 %	1,90 %	0,90 %
Taux d'inflation	2,50 %	3,80 %	1,50 %
Taux de croissance des salaires	3,60 %	N/A	1,75 %
Maturité moyenne du plan (<i>en années</i>)	12,0	16,5	12,7

Les taux d'actualisation pour les régimes de retraite aux États-Unis et au Royaume-Uni ont été déterminés sur la base de la *Mercer Pension Discount Yield Curve* qui est construite selon les rendements des obligations d'entreprise notées AA. Pour les autres plans à l'international, les taux d'actualisation ont été déterminés selon les différents marchés des obligations d'entreprise notées AA ou plus.

Le taux d'actualisation pour la France est déterminé sur la base de l'index IBOXX AA 10+. Le taux mentionné pour la France est celui du plan principal (indemnités de fin de carrière).

Le taux mentionné pour les États-Unis est celui du plan principal, chaque plan américain étant évalué avec un taux d'actualisation spécifique (5,07 % à 5,22 %).

Sensibilité de l'obligation à un changement du taux d'actualisation

Selon les estimations du Groupe, une variation de +/- 1 % du taux d'actualisation entraînerait une variation des engagements de - 9,34 % et + 10,60 %, respectivement. Ladite variation n'aurait cependant pas d'incidence sur la dette nette totale du Groupe relative aux avantages du personnel, la variation des actifs de couverture pouvant compenser partiellement cet impact.

Sensibilité de l'obligation à un changement du taux d'inflation

Selon les estimations du Groupe, une variation de +/- 0,5 % du taux d'inflation entraînerait une variation respective des engagements sur les pays suivants de :

- + 0,02 % pour les États-Unis dans les deux scénarios ;
- + 3,39 % et - 3,33 % pour le Royaume-Uni.

Cette variation n'impacterait cependant pas en totalité la dette nette du Groupe relative aux avantages du personnel, la variation des actifs de couverture pouvant compenser partiellement cet impact.

Flux futurs de trésorerie

Le Groupe devrait payer 10,2 millions d'euros au titre des cotisations employeur pour 2023.

Le montant attendu des prestations totales à payer en milliers d'euros est :

2023	32 656
2024	30 556
2025	30 740
2026	31 429
2027	30 632
Après 2027	157 988

18-7 Information par zone géographique

Au 31 décembre 2022 <i>(en milliers d'euros)</i>	Obligation		Actifs de couverture		Obligation nette	
Europe	25 485	6,3 %	9 326	2,7 %	16 159	30,3 %
Royaume-Uni	27 196	6,7 %	34 774	9,9 %	(7 578)	-14,2 %
Amérique du Nord	343 372	85,1 %	305 376	87,2 %	37,997	71,2 %
Autres pays	7 415	1,8 %	629	0,2 %	6 786	12,7 %
TOTAL	403 468	100 %	350 104	100 %	53 363	100 %

Au 31 décembre 2021 <i>(en milliers d'euros)</i>	Obligation		Actifs de couverture		Obligation nette	
Europe	35 446	6,7 %	8 937	2,0 %	26 509	35,1 %
Royaume-Uni	43 286	8,1 %	46 313	10,1 %	(3 028)	- 4,0 %
Amérique du Nord	447 976	84,0 %	401 673	87,8 %	46 303	61,2 %
Autres pays	6 424	1,2 %	590	0,1 %	5 834	7,7 %
TOTAL	533 132	100 %	457 513	100 %	75 619	100 %

Pour les plans en Amérique du Nord et en Europe (essentiellement au Royaume-Uni), le niveau des actifs de couverture au 31 décembre 2022 est conforme aux engagements minimaux de couverture, légalement ou contractuellement définis.

NOTE 19 AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Dettes sociales	111 706	100 829
Autres dettes fiscales	9 641	5 942
Charges à payer – promotion de produits	87 419	105 465
Charges à payer – restructuration	8 563	5 780
Autres dettes courantes	74 825	75 185
AUTRES PASSIFS COURANTS	292 154	293 201

NOTE 20 COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Les renvois de (a) à (j) se réfèrent au tableau de flux de trésorerie Consolidé.

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 416,3 millions d'euros et les découverts bancaires à 1,1 million d'euros.

Flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation sur l'exercice 2022 s'élevaient à 300,0 millions d'euros, contre 280,6 millions d'euros en 2021.

Le Groupe enregistre en résultat financier des (gains)/pertes de change n'entraînant pas de flux de trésorerie et qui sont retraités dans le tableau de flux de trésorerie consolidé ^(a).

Il n'y a pas eu de cession d'immobilisations individuellement significative au cours de l'exercice 2022 ^(b).

Sur l'exercice 2021, la vente du siège de Clichy avait dégagé une plus-value de cession de 167,7 millions d'euros.

La cession de PIMACO avait, quant à elle, généré une plus-value de 3,0 millions d'euros ^(b).

Le besoin en fonds de roulement (cf. Note 14 pour la définition) a augmenté de 29,2 millions d'euros contre une augmentation de 19,9 millions au cours de l'exercice 2021. L'évolution en 2022 est principalement due à l'augmentation des stocks (impact négatif de l'inflation), partiellement compensée par une baisse des créances clients et une hausse des dettes fournisseurs ^(c).

En 2021, elle était liée à une augmentation des créances clients et des stocks en partie compensée par une augmentation des dettes fournisseurs.

Les versements au titre des avantages du personnel ont été principalement réalisés aux États-Unis et au Royaume-Uni ^(d).

Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élevaient à - 172,5 millions d'euros en 2022, contre 57,6 millions d'euros en 2021.

Sur l'exercice 2022, il n'y a pas eu de cession d'immobilisations individuellement significative ^(b).

Sur l'exercice 2021, le siège de Clichy avait été vendu pour un montant net de 173,9 millions d'euros qui correspondait au prix de vente diminué des coûts associés à la cession et de l'impôt payé sur la plus-value pour 45,9 millions d'euros.

Sur l'exercice 2021, PIMACO avait été vendue pour un montant net de 4,6 millions d'euros qui correspondait au prix de vente perçu et aux différents ajustements de prix ultérieurs, diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie de l'entité cédée, des coûts associés à la cession et de l'impôt payé sur la plus-value.

Sur l'exercice 2022, BIC a décaissé 96,3 millions d'euros d'immobilisations corporelles et incorporelles (dont -2,1 millions d'euros de variation de comptes fournisseurs d'immobilisations) ^(e) contre 74,9 millions d'euros en 2021 (dont + 6,0 millions d'euros de variation de comptes fournisseurs d'immobilisations).

Les acquisitions d'immobilisations corporelles ne comprennent pas les contrats de location-financement comptabilisés en contrepartie d'une dette financière, car ces transactions n'ont pas d'impact sur la trésorerie ^(e).

Les «Autres actifs financiers courants» correspondent à des placements de trésorerie non éligibles à la classification Trésorerie et équivalents de trésorerie au regard de la norme IAS 7. Il s'agit de parts d'OPCVM et de titres de créances négociables liquides sous deux jours^(f).

Au cours de l'exercice 2022, des paiements ont été effectués relatifs^(g) :

- à l'acquisition de Inkbox pour 58,2 millions d'euros correspondant au prix d'achat diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie de l'entité acquise ainsi que des coûts associés à l'acquisition ;
- à l'ajustement de prix de Djeep pour 0,8 million d'euros ;
- à la clause de complément de prix de Rocketbook pour 8,7 millions d'euros ;
- à l'acquisition de Tattly pour 2,7 millions d'euros ;
- à l'acquisition d'AMI pour 3,4 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2021, des paiements relatifs à la clause de complément de prix de Haco Kenya avaient été effectués pour 2,7 millions de dollars américains, à l'ajustement du prix de Rocketbook pour 2,2 millions de dollars américains et à l'ajustement du prix de Djeep pour 3 millions d'euros.

Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à - 175,2 millions d'euros en 2022 contre - 148,3 millions d'euros en 2021.

Les dividendes payés représentent les dividendes versés par SOCIÉTÉ BIC à ses actionnaires (cf. Note 21)^(h).

Au cours de 2022, les remboursements nets des nouveaux emprunts s'élèvent à 5,0 millions d'euros contre 12,0 millions d'euros de remboursements nets en 2021⁽ⁱ⁾.

Sur l'exercice 2022, SOCIÉTÉ BIC a racheté 1 005 093 actions pour un total de 54,5 millions d'euros. Dans le cadre du contrat de liquidité, SOCIÉTÉ BIC a racheté 638 969 actions pour un total de 36,5 millions d'euros, et vendu 652 247 actions pour un total de 37,2 millions d'euros^(j).

Sur l'exercice 2021, SOCIÉTÉ BIC a racheté 717 928 actions pour un total de 39,2 millions d'euros. Dans le cadre du contrat de liquidité, SOCIÉTÉ BIC a racheté 564 989 actions pour un total de 29,2 millions d'euros, et vendu 566 079 actions pour un total de 29,6 millions d'euros.

NOTE 21 DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2021, un dividende ordinaire de 2,15 euros par action a été versé aux actionnaires le 1^{er} juin 2022.

Au titre de l'exercice 2020, un dividende ordinaire de 1,80 euro par action a été versé aux actionnaires le 2 juin 2021.

Dividende prévisionnel

Le Conseil d'Administration, réuni le 14 février 2023, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra le 16 mai 2023, la distribution d'un dividende ordinaire de 2,56 euros par action au titre de l'exercice 2022.

NOTE 22 EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ

22-1 Risque de contrepartie

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des banques bénéficiant de notations de premier ordre d'agences internationales, et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. La notation minimale de l'agence Standard & Poor's des principales contreparties bancaires est de A- sur le long terme, la fourchette de notation allant de A+ à A-.

Les décisions portant sur l'investissement des excédents de trésorerie font l'objet d'une étude de risque de contrepartie (des dépositaires et des conservateurs) rigoureuse. La majorité des titres en portefeuille au 31 décembre 2022 sont sur des supports de qualité investissement, dite *investment grade*. Le risque de contrepartie est jugé non significatif au 31 décembre 2022.

22-2 Risque de change

Cf. Note 24-2

22-3 Risque de taux

Cf. Note 24-3



22-4 Risque de liquidité

Le Groupe gère ses capitaux propres de manière à conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement et/ou de croissance externe.

Les excédents et besoins de trésorerie du Groupe sont directement gérés par le Département Trésorerie, en suivant une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante.

Les excédents de trésorerie sont principalement investis dans des OPCVM monétaires, des titres de créance négociables (« TCN ») et des équivalents de trésorerie dont la volatilité est inférieure à 0,5 avec une durée de placement recommandée inférieure à trois mois.

La part plus structurelle de la trésorerie peut être investie sur des fonds dont l'horizon de placement peut être supérieur à six mois.

La valeur de marché des titres, dite *mark-to-market* est évaluée deux fois par mois par la Trésorerie Groupe et vise à maintenir une performance annuelle moyenne supérieure au taux ESTER capitalisé.

Au 31 décembre 2022, les excédents de liquidité totaux gérés par la Trésorerie Groupe totalisent 133,9 millions d'euros: 34 millions d'euros sont sur des comptes à terme en euros ou en dollars américains et 99,9 millions d'euros correspondant à des parts d'OPCVM monétaires en euro.

L'objectif de surperformance du taux Ester a été largement atteint sur l'exercice 2022.

Comme indiqué précédemment dans la Note 6, BIC a également réduit son risque de liquidité par la mise en place en 2020 d'une ligne de crédit confirmée de 200 millions d'euros pour une durée de trois ans, qui vient en sécurisation d'un programme de NeuCP de 200 millions d'euros également et dont les premières émissions ont eu lieu en septembre 2020. Au cours de l'année 2022, les émissions de NeuCP ont eu lieu régulièrement, en fonction des besoins d'exploitation, et la demande de NeuCP BIC reste soutenue. L'encours au 31 décembre 2022 est de 50 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Équivalents de trésorerie : valeurs mobilières de placement	253 317	209 285
Disponibilités	215 597	207 032
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, HORS DÉCOUVERTS BANCAIRES	468 914	416 317

22-5 Risque de crédit

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Créances clients brutes			
Non échues ou échues depuis moins de 60 jours		352 246	319 074
Échues depuis 60 à 90 jours		12 728	12 464
Échues depuis 90 à 120 jours		7 418	7 635
Échues depuis plus de 120 jours		34 185	35 114
Total créances clients brutes		406 577	374 287
Créances douteuses		14 515	17 119
TOTAL AVANT DÉPRÉCIATION (A)		421 092	391 406
Dépréciation sur créances non échues ou échues depuis moins de 60 jours		(5 448)	(4 779)
Dépréciation sur créances échues depuis 60 à 90 jours		(482)	(1 394)
Dépréciation sur créances échues depuis 90 à 120 jours		(1 016)	(1 340)
Dépréciation sur créances échues depuis plus de 120 jours		(24 968)	(28 093)
Total dépréciation (B)		(31 914)	(35 605)
<i>Dépréciation des créances sur clients identifiés</i>		(26 183)	(28 832)
<i>Dépréciation des créances calculée statistiquement</i>		(5 731)	(6 773)
Autres créances (C)		29 009	58 882
CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES - NET (A)+(B)+(C)	14	418 186	414 682

22-6 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Catégories comptables et juste valeur des instruments financiers

Au 31 décembre 2022

Ventilation par catégorie d'instruments

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Notes	Valeur		Juste valeur par le compte de résultat	Instruments dérivés de couverture	Créances au coût amorti	Dettes au coût amorti	Juste valeur par capitaux propres
		au bilan	Juste valeur					
Actifs financiers		857 482	857 482	438 823	14 266	404 393	-	-
Non courants								
• Instruments dérivés	24	3 464	3 464	-	3 464	-	-	-
• Prêt accordé à des partenaires externes	11	5 625	5 625	-	-	5 625	-	-
• Autres titres immobilisés		50	50	50	-	-	-	-
Courants								
• Clients et autres créances	14	414 682	414 682	15 915	-	398 767	-	-
• Instruments dérivés	24	10 802	10 802	-	10 802	-	-	-
• Autres actifs financiers courants		6 540	6 540	6 540	-	-	-	-
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	416 317	416 317	416 317	-	-	-	-
Passifs financiers		318 944	318 944	8 734	9 721	-	300 489	-
Non courants								
• Emprunts et dettes financières	16	42 839	42 839	-	-	-	42 839	-
• Instruments dérivés	24	237	237	-	237	-	-	-
• Clause d' <i>earn-out</i> Djeeep		3 961	3 961	3 961	-	-	-	-
Courants								
• Emprunts et dettes financières	16	76 543	76 543	-	-	-	76 543	-
• Instruments dérivés	24	9 483	9 483	-	9 483	-	-	-
• Clause d' <i>earn-out</i> Rocketbook		4 773	4 773	4 773	-	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	14	181 108	181 108	-	-	-	181 108	-



Au 31 décembre 2021

Ventilation par catégorie d'instruments

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Instruments dérivés de couverture	Créances au coût amorti	Dettes au coût amorti	Juste valeur par capitaux propres
Actifs financiers		888 902	888 902	268 307	1 756	618 840	-	-
Non courants								
• Instruments dérivés	24	62	62	-	62	-	-	-
• Autres titres immobilisés		46	46	46	-	-	-	-
Courants								
• Clients et autres créances	14	418 186	418 186	14 943	-	403 243	-	-
• Instruments dérivés	24	1 694	1 694	-	1 694	-	-	-
• Autres actifs financiers courants		-	-	-	-	-	-	-
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	468 914	468 914	253 317	-	215 597	-	-
Passifs financiers		276 432	276 432	13 696	13 513	-	249 223	-
Non courants								
• Emprunts et dettes financières	16	23 782	23 782	-	-	-	23 782	-
• Instruments dérivés	24	14	14	-	14	-	-	-
• Clause d' <i>earn-out</i> Djeeep		3 961	3 961	3 961	-	-	-	-
• Clause d' <i>earn-out</i> Rocketbook		3 512	3 512	3 512	-	-	-	-
Courants								
• Emprunts et dettes financières	16	76 287	76 287	-	-	-	76 287	-
• Instruments dérivés	24	13 499	13 499	-	13 499	-	-	-
• Clause d' <i>earn-out</i> Rocketbook		6 223	6 223	6 223	-	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	14	149 154	149 154	-	-	-	149 154	-

Les méthodes de valorisation retenues pour les instruments financiers sont les suivantes :

- instruments financiers autres que les dérivés inscrits au bilan :
Les valeurs comptables retenues sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché à l'exception des valeurs mobilières de placement dont les valeurs comptables retenues sont déterminées sur la base des dernières valeurs liquidatives connues au 31 décembre 2022.
- instruments financiers dérivés :
Les valeurs de marché sont soit celles des établissements financiers, soit ont été calculées par un tiers externe sur la base des derniers cours de clôture connus au 31 décembre 2022. Elles sont conformes aux rapports de valorisation fournis par les établissements financiers.

Méthode de valorisation à la juste valeur

Les tableaux ci-dessous présentent la méthode de valorisation à la juste valeur des instruments financiers, selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 (instrument coté sur un marché actif) : OPCVM monétaires et autres actifs financiers courants ;
- niveau 2 (évaluation faisant appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables) : dérivés – comptabilité de couverture ;
- niveau 3 (évaluation faisant appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables) : aucun instrument de ce type n'est détenu au 31 décembre 2022.

Catégories d'instruments (en milliers d'euros)	31 décembre 2022			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Juste valeur par le compte de résultat – Actifs	231 791	231 791	-	-
Instruments dérivés de couverture – Actifs	14 266	-	14 266	-
Instruments dérivés de couverture – Passifs	9 721	-	9 721	-

22-7 Charges et produits nets par catégorie

Les charges et produits nets relatifs aux différentes catégories d'actifs et de passifs financiers ci-dessus sont les suivants :

Nature de l'impact (en milliers d'euros)	Ventilation par catégorie d'instruments					Juste valeur par capitaux propres
	Total	Juste valeur par le compte de résultat	Instruments dérivés de couverture	Créances au coût amorti	Dettes au coût amorti	
Produit/(charge) d'intérêts	1 836	2 694	-	7 735	(8 594)	-
Réévaluation à la juste valeur	-	-	-	-	-	-
Effet de change	(3 368)	-	-	-	(3 368)	-
Dépréciation nette	(3 691)	-	-	-	(3 691)	-
TOTAL	(5 223)	2 694	-	7 735	(15 653)	-

Nature de l'impact (en milliers d'euros)	Ventilation par catégorie d'instruments					Juste valeur par capitaux propres
	Total	Juste valeur par le compte de résultat	Instruments dérivés de couverture	Créances au coût amorti	Dettes au coût amorti	
Produit/(charge) d'intérêts	(27)	965	-	2 743	(3 736)	-
Réévaluation à la juste valeur	-	-	-	-	-	-
Effet de change	(16 548)	-	-	-	(16 548)	-
Dépréciation nette	(864)	-	-	-	(864)	-
TOTAL	(17 439)	965	-	2 743	(21 148)	-

NOTE 23 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Le Groupe attribue à certains membres du personnel des actions gratuites avec ou sans condition de performance, des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions en contrepartie des services rendus par ces salariés. Ces transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres sont évaluées à la juste valeur (hors effets des conditions d'acquisition autres que les conditions de marché) à la date d'attribution. La juste valeur déterminée à la date d'acquisition est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits, sur la base du nombre d'actions que le Groupe s'attend à devoir émettre, ajusté des effets des conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché.

La juste valeur est évaluée en utilisant la méthode présentée ci-dessous. La durée de vie attendue utilisée dans le modèle a été ajustée, sur la base des estimations de la Direction, des effets de non-transférabilité, des restrictions de conditions d'exercice et d'informations sur le comportement d'exercice des membres du personnel.

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges de personnel (cf. Note 4 - Charges d'exploitation, au poste « Coûts salariaux » et dans les lignes du compte de résultat présenté par fonction).

23-1 Attribution d'actions gratuites sous conditions de performance

Depuis 2005, usant de la faculté offerte lors des Assemblées Générales successives, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, d'instaurer une politique d'attribution gratuite d'actions sous conditions de performance à trois ans.

Les actions sont attribuées par SOCIÉTÉ BIC et sont remises aux bénéficiaires présents à la date d'acquisition définitive des droits.

La juste valeur des actions gratuites correspond au cours de l'action à la date d'attribution ajustée de la valeur actualisée des dividendes potentiels futurs.

Les plans en cours prévoient l'attribution d'actions déjà existantes.





	Plan n° 15	Plan n° 16	Plan n° 17	P2022
Date de l'Assemblée Générale	16 mai 2018	20 mai 2020	20 mai 2020	19 mai 2021
Date du Conseil d'Administration	12 février 2019	11 février 2020	16 février 2021	15 février 2022
Attribution	P	P	P	P
Nombre de bénéficiaires	497	501	158	172
Nombre d'attributions gratuites d'actions	162 025	234 118	244 181	240 156
Date d'acquisition définitive des droits	12 février 2022	31 mars 2023	31 mars 2024	31 mars 2025
Nombre d'actions définitivement acquises au 31 décembre 2022 et remises ou à remettre aux bénéficiaires par SOCIÉTÉ BIC	52 573	-	-	-
Date de remise effective des actions par SOCIÉTÉ BIC aux bénéficiaires français ou étrangers	12 février 2022	31 mars 2023	31 mars 2024	31 mars 2025
Nombre d'actions gratuites attribuées, caduques au 31 décembre 2022 ^(a)	109 452	62 226	53 308	8 731
Nombre d'attributions gratuites d'actions en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2022	-	171 892	190 873	231 425

(a) Ces attributions gratuites d'actions sont devenues caduques suite au départ de leurs bénéficiaires ou à la non-réalisation d'une partie des conditions de performance.

P = Principale.

S = Secondaire.

Estimation de la juste valeur des actions attribuées et impact sur le compte de résultat

Plan d'attribution gratuite d'actions	Juste valeur unitaire des plans (en euros)		Charge/(Produit) passé(e) en compte de résultat (en milliers d'euros)	
	Attribution principale	Attribution secondaire	31 décembre 2021	31 décembre 2022
16 mai 2018	77	N/A	789	-
12 février 2019	81,14	N/A	974	574
11 février 2020	58,30	N/A	2 839	3 228
16 février 2021	42,93	N/A	2 305	2 295
15 février 2022	42,57	N/A	-	2 454
TOTAL			6 907	8 552

La juste valeur des actions gratuites correspond au cours de l'action à la date d'attribution ajustée de la valeur actualisée des dividendes potentiels futurs.



23-2 Attribution d'actions gratuites sans condition de performance

Sur recommandation du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration a décidé de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions sans condition de performance, récompensant les employés sélectionnés par le Comité de Direction et les contributeurs clés de l'année. La période d'acquisition est de trois ans et un mois révolu.

Le 26 octobre 2021, le Conseil d'Administration a approuvé, sur recommandation du Comité des Rémunérations, un plan

d'attribution d'actions gratuites sans condition de performance à tous les salariés du Groupe : le plan *Sharing Horizon*. Ces actions seront livrées aux collaborateurs toujours présents dans les effectifs à la fin de la période de deux ans d'acquisition des droits.

Les actions sont attribuées par SOCIÉTÉ BIC et sont remises aux bénéficiaires présents à la date d'acquisition définitive des droits, soit deux ans dans le cadre du plan d'actionnariat *Sharing Horizon* ou trois ans dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites sans conditions de performance.

Les plans en cours prévoient l'attribution d'actions déjà existantes.

	Plan n° F8	Plan n° F9	Plan n° F10	Sharing Horizon	S2022
Date de l'Assemblée Générale	16 mai 2018	20 mai 2020	20 mai 2020	19 mai 2021	19 mai 2021
Date du Conseil d'Administration	12 février 2019	11 février 2020	16 février 2021	26 octobre 2021	15 février 2022
Nombre de bénéficiaires	238	242	660	11 944	743
Nombre d'attributions gratuites d'actions	17 550	30 613	137 322	59 720	118 947
Date d'acquisition définitive des droits	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2024	26 octobre 2023	31 mars 2025
Nombre d'actions définitivement acquises au 31 décembre 2022	10 950	-	170	-	-
Nombre d'actions gratuites attribuées, caduques au 31 décembre 2022 ^(a)	6 600	5 808	21 257	8 520	7 638
Nombre d'attributions gratuites d'actions en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2022	-	24 805	115 895	51 200	111 309

(a) Ces attributions gratuites d'actions sont devenues caduques suite au départ de leurs bénéficiaires.

Estimation de la juste valeur des actions attribuées et impact sur le compte de résultat

Plan d'attribution d'actions gratuites	Juste valeur unitaire des plans - modèle binomial (en euros)	Charge/(Produit) passé(e) en compte de résultat (en milliers d'euros)	
		31 décembre 2021	31 décembre 2022
16 mai 2018	76,78	127	-
12 février 2019	81,14	319	(90)
11 février 2020	58,30	475	417
16 février 2021	42,93	1 315	1 482
26 octobre 2021	46,72	227	1 121
15 février 2022	42,57	-	1 182
TOTAL		2 463	4 112

Au 31 décembre 2022, la juste valeur totale d'instruments et actions attribués s'élève à 14,7 millions d'euros.



23-3 Attribution d'options de souscription d'actions avec conditions de performance

En 2021, sur recommandation du Comité des Rémunération, et après approbation de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a décidé d'une attribution unique d'options d'achat avec conditions de performance à un nombre restreint de cadres dirigeants du Groupe. Les options portent sur des actions

déjà existantes, avec une période d'acquisition des droits de 5 ans, soumis à des conditions de performance et de présence sur la même durée.

Détail	Plan Achieving Horizon (options d'achat)	
Date de l'Assemblée Générale	19 mai 2021	19 mai 2021
Date du Conseil d'Administration	19 mai 2021	9 décembre 2021
Nombre de bénéficiaires	14	2
Nombre d'options de souscription	1 224 500	170 000
Première date d'exercice de l'option	28 février 2026	28 février 2026
Prix d'exercice (en euros) ^(a)	65	65
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2022	-	-
Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2022	75 000	-
Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2022	1 149 500	170 000

(a) Aucun rabais n'a été consenti sur le prix.

Hypothèses retenues pour l'évaluation de la juste valeur des plans d'option de souscription d'actions selon le modèle Black & Scholes

	Plan Achieving Horizon (options d'achat)
Volatilité attendue	25,6 %
Taux sans risque	0,0 %
Taux de dividende attendu	3,5 %
Durée de vie théorique en années	5

NOTE 24 INSTRUMENTS FINANCIERS

Principes comptables

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés au bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

a) Créances clients

Voir Note 14.

b) Titres de placement

En application de la norme IFRS 9 – Instruments dérivés, les titres de placement sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- les actifs financiers évalués au coût amorti ;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

La classification détermine le traitement comptable de ces instruments. Elle est déterminée par le Groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction des caractéristiques de l'instrument et de l'objectif de gestion suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le Groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif. Un actif financier est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration ou si cet actif a été transféré.

1. Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat sont principalement les actifs financiers pour lesquels les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Cette catégorie comprend principalement les OPCVM et placements de trésorerie dont la gestion et la performance sont fondées sur la juste valeur.

La variation de valeur de ces actifs est enregistrée au compte de résultat consolidé. Les gains et pertes nets des actifs évalués à leur juste valeur par le résultat correspondent aux produits d'intérêts, dividendes et variation de juste valeur.

2. Les actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti si leur détention s'inscrit dans un modèle de gestion visant l'encaissement de flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé selon la méthode du TIE. Les provisions sont enregistrées en compte de résultat consolidé.

Les gains et pertes nets sur les prêts et créances correspondent aux produits d'intérêt et provisions.

3. Les actifs financiers évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur via les autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique visant à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels, correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, et la vente d'actifs financiers.

Cette catégorie comprend les titres de dette qui respectent les caractéristiques des flux contractuels et le modèle de gestion énoncé ci-dessus, ainsi que les actions à la juste valeur par capitaux propres sur option.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. L'application de la norme IAS 7 conduit à exclure du champ d'éligibilité des « Équivalents de trésorerie » les OPCVM de trésorerie dont la volatilité historique au cours des 12 derniers mois est supérieure à 0,50 %. Ceux-ci sont désormais classés en « Autres actifs financiers courants »

d) Passifs financiers et capitaux propres

Les passifs financiers et instruments de capitaux propres émis par le Groupe sont classés selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. Un instrument de capitaux propres est un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs du Groupe après déduction de tous ses passifs. Les méthodes comptables applicables aux passifs financiers et instruments de capitaux propres sont présentées ci-après.

e) Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt selon cette méthode.

f) Dettes fournisseurs

Voir Note 14.

g) Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres émis par la société mère sont comptabilisés au montant reçu, net des frais directs d'émission.

h) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les activités du Groupe l'exposent à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêt.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (contrats de change à terme de gré à gré et options de change) pour couvrir ses risques liés aux fluctuations des monnaies étrangères sur certains engagements fermes et transactions prévues, une technique que le Groupe désigne comme la couverture de flux de trésorerie.

L'utilisation d'instruments dérivés est conditionnée par les politiques du Groupe approuvées par le Conseil d'Administration, qui prévoient des méthodes écrites sur l'utilisation des dérivés en conformité avec les stratégies de gestion du risque. Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation.



Évaluation et présentation

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement au coût (juste valeur de la contrepartie reçue) à la date du contrat et sont réévalués à leur juste valeur aux dates de clôture ultérieures. Ils sont présentés au bilan en actif et/ou passif courant pour la part à moins d'un an et en actif et/ou passif non courant pour la part à plus d'un an.

La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré et la juste valeur des *swaps* de devises sont déterminées par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.

La juste valeur des options de change est reprise des rapports de valorisation fournis par les établissements financiers et est déterminée en utilisant les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité de chacune des devises concernées.

Le risque de contrepartie a été mesuré au regard de la norme IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur, et n'est pas significatif.

Comptabilisation des opérations de couverture

Lorsque les dérivés sont désignés comme éléments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont désignés comme :

- couverture de flux de trésorerie ;
- couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Le Groupe identifie clairement l'élément de couverture et l'élément couvert dès la mise en place de la couverture et documente formellement cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, cette documentation est actualisée, permettant ainsi de démontrer l'efficacité de la couverture désignée.

La comptabilité de couverture se traduit par des méthodes spécifiques d'évaluation et de comptabilisation selon la catégorie de couverture concernée :

- **couverture de flux de trésorerie** : l'élément couvert ne fait l'objet d'aucune revalorisation et seul l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. La contrepartie de cette réévaluation est comptabilisée nette d'impôt dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés au compte de résultat lorsque l'élément couvert impacte ce dernier.

Si la couverture de flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue débouche sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, alors au moment où l'actif ou le passif est reconnu, le profit ou la perte associé(e) au dérivé qui avait été précédemment comptabilisé en capitaux propres est inclus dans la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif non financier.

Pour les instruments dérivés de change, les variations de valeur temps des options et les variations de report/déport sont également enregistrées dans les autres éléments du résultat global.

Pour les couvertures ne débouchant pas sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, les montants transférés en capitaux propres sont alors comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé, ou lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères permettant d'appliquer une comptabilité de couverture. Dans ce cas, le profit ou la perte cumulé(e) dégagé(e) sur l'instrument de couverture, qui avait été initialement comptabilisé directement en capitaux propres alors que la couverture était efficace, doit être maintenu séparément en capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite.

Le Groupe ne recourt plus à la comptabilité de couverture lorsque l'engagement ou la transaction prévu(e) n'est plus susceptible de se produire. Dans ce cas, tout résultat net cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ;

- **couverture d'investissement net réalisé à l'étranger** : l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la variation de juste valeur attribuable au risque de change couvert est comptabilisée nette d'impôt dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont repris au compte de résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

Les instruments dérivés incorporés relatifs à d'autres instruments financiers ou des contrats hôtes autres que financiers sont traités comme des dérivés séparés lorsque les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte et que l'instrument hybride (composé) n'est pas évalué à la juste valeur avec enregistrement des variations de la juste valeur en résultat net. Aucun contrat de ce type n'a été réalisé par le Groupe au titre des trois dernières années.

i) Niveau de juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés en trois niveaux de juste valeur (norme IFRS 13) :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif pour des actifs et des passifs identiques ;
- niveau 2 : instrument dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant, de manière directe ou indirecte, sur des données de marché observables qui ne sont pas des cotations de type niveau 1 ;
- niveau 3 : instrument dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

24-1 Dérivés et comptabilité de couverture

La gestion des risques financiers est principalement concentrée au niveau de SOCIÉTÉ BIC et gérée et/ou coordonnée par la Trésorerie Groupe.

Ce département n'est pas constitué en centre de profit.

La Trésorerie Groupe est en contact permanent avec les filiales et recueille tout au long de l'année les informations qui permettent d'identifier, de suivre et de piloter la gestion des risques.

En matière de risque de change, la politique du Groupe consiste à couvrir l'exposition nette par devise sur une base annuelle. Les positions acheteuses et vendeuses sont agrégées et le nominal net déterminé fait l'objet de couvertures sur le marché.

En fonction de l'évolution du marché des changes, la Trésorerie Groupe peut accélérer le rythme de couverture afin de profiter de tendances favorables ou au contraire le ralentir pour ne pas figer trop tôt un taux de change. L'ensemble des positions est suivi en permanence et en temps réel par la Trésorerie Groupe qui dispose des systèmes d'information nécessaires. Une mise à jour de toutes les positions est communiquée à l'équipe de Direction chaque mois, détaillée par devise, par produit (contrats à terme, options, etc.) et par objet (couverture de flux commerciaux ou d'investissements nets).

En présence de contraintes locales qui ne permettent pas une complète centralisation aux meilleures conditions pour BIC, les couvertures sont réalisées localement sous le strict contrôle de la Trésorerie Groupe.

24-2 Risque de change

Pour gérer son risque de change, le Groupe recourt aux contrats de change à terme, *swaps* de devises et produits optionnels. Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des couvertures dans la mesure où ils sont identifiés comme tels. Ces couvertures peuvent concerner l'investissement net du Groupe dans certaines entités étrangères, des créances ou des dettes en devises ou des budgets en devises.

La Trésorerie Groupe étant centralisée, SOCIÉTÉ BIC détient des comptes courants avec ses principales filiales. Une partie des

soldes créditeurs en devises sont échangés contre l'euro et viennent alimenter la liquidité euro du Groupe. Cette liquidité, habituellement investie en OPCVM monétaires et autres produits de placements court terme était en partie conservée en position de trésorerie sur nos comptes bancaires. En effet, compte tenu du contexte de taux négatifs en zone euro qui a prévalu pendant une grande partie de l'année 2022, la quasi-totalité des produits de placement court terme ont généré des performances négatives. SOCIÉTÉ BIC ne faisait pas l'objet de l'application d'intérêts négatifs sur ses excédents de trésorerie en euros *via* son *pool* bancaire, la conservation en compte s'avèrait donc pertinente.

Au 31 décembre 2022, toutes les liquidités excédentaires sont investies dans des instruments à court terme purement monétaires.

Par ailleurs, la liquidité en dollars américains qui participait de l'activité de *swaps* court terme est maintenant conservée en dollars américains et investie comme telle sur des produits de placement court terme directement libellés en dollars américains. Par conséquent, nous profitons directement de la hausse significative des taux d'intérêt liés au dollar américain.

Chaque jour, la Trésorerie Groupe ajuste la position de liquidité des comptes courants, hors dollars américains, grâce aux *swaps* de devises réalisés sur le marché. Cette gestion spécifique, si elle utilise des produits de change, ne peut pas être considérée comme une gestion de risque de change à part entière car les soldes bancaires ne sont jamais convertis définitivement. Il ne s'agit que d'une gestion de liquidité en devises *via* laquelle SOCIÉTÉ BIC optimise son financement.

24-3 Risque de taux

Au 31 décembre 2022, l'encours de 50 millions d'euros d'émission de NeuCP était la seule dette significative. Cette dette moyenne à deux mois ne fait pas l'objet d'une couverture.

L'exposition aux taux d'intérêt sur les emprunts est très limitée. Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variables. La survenance de ces positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.



24-4 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022

Les montants suivants ont été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2022 (en milliers d'euros) :

Instruments dérivés et réévaluation	Qualification de la couverture/ risque couvert	Résultat financier - impact avant impôt - Note 5	Résultat d'exploitation - Note 3	Autres éléments du résultat global avant impôt ^(a)	Actifs courants ^(b)	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Impact de la réévaluation des instruments de couverture								
Flux commerciaux	Flux de trésorerie/ risque de change	148	2 430	10 083	10 496	3 464	(7 668)	(237)
Dividendes	Investissement net/ risque de change	-	-	1 644	-	-	(1 435)	-
Sous-total (1)		148	2 430	11 727	10 496	3 464	(9 102)	(237)
Impact de la réévaluation des swaps de devises adossés aux positions de trésorerie en devises	À la juste valeur par le compte de résultat/ risque de change	(151)	-	-	306	-	(381)	-
Sous-total (2)		(151)	-	-	306	-	(381)	-
TOTAL (1) + (2)		(3)	2 430	11 727	10 802	3 464	(9 483)	(237)

(a) Il s'agit de la valeur de marché des instruments de couverture en portefeuille à fin décembre 2022 retraitée au titre de la reprise de la valeur de marché des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2021.

(b) Y compris des options détenues par SOCIÉTÉ BIC non encore exercées représentant un actif courant de 415 milliers d'euros.

24-5 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021

Les montants suivants ont été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros) :

Instruments dérivés et réévaluation	Qualification de la couverture/risque couvert	Résultat financier - impact avant impôt - Note 5	Résultat d'exploitation - Note 3	Autres éléments du résultat global avant impôt (a)	Actifs courants (b)	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Impact de la réévaluation des instruments de couverture								
Flux commerciaux	Flux de trésorerie/risque de change	(268)	(6 855)	(23 002)	1 298	62	(10 304)	(14)
Dividendes	Investissement net/risque de change	-	-	(3 540)	-	-	(2 876)	-
Sous-total (1)		(268)	(6 855)	(26 542)	1 298	62	(13 180)	(14)
Impact de la réévaluation des swaps de devises adossés aux positions de trésorerie en devises	À la juste valeur par le compte de résultat/risque de change	(16)	-	-	396	-	(319)	-
Sous-total (2)		(16)	-	-	396	-	(319)	-
TOTAL (1) + (2)		(285)	(6 855)	(26 542)	1 694	62	(13 499)	(14)

(a) Il s'agit de la valeur de marché des instruments de couverture en portefeuille à fin décembre 2021 retraitée au titre de la reprise de la valeur de marché des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2020.

(b) Y compris des options détenues par SOCIÉTÉ BIC non encore exercées représentant un actif courant de 267 milliers d'euros.

24-6 Portefeuille des couvertures des risques de change au 31 décembre 2022

Pour couvrir ses flux de trésorerie futurs, BIC dispose des positions de couverture suivantes au 31 décembre 2022 :

Maturité	Devise couverte	Termes	Devise	Achat d'options	Vente d'options	Devise
2023	USD/EUR	372 944 000	USD	2 500 000	5 000 000	USD
	USD/CAD	12 000 000	USD	6 000 000	9 000 000	USD
	USD/AUD	3 751 000	USD	1 000 000	1 500 000	USD
	GBP/EUR	13 000 000	GBP	4 000 000	6 000 000	GBP
	AUD/EUR	26 000 000	AUD	2 000 000	3 000 000	AUD
	CHF/EUR	5 754 000	CHF	1 000 000	1 000 000	CHF
	EUR/MXN	4 500 000	EUR	-	-	-
	JPY/EUR	1 300 000 000	JPY	100 000 000	200 000 000	JPY
	CAD/EUR	20 314 000	CAD	-	-	-
	NZD/EUR	442 000	NZD	6 000 000	7 000 000	NZD
	PLN/EUR	-	PLN	10 000 000	15 000 000	PLN
	RON/EUR	16 000 000	RON	-	-	-
	SEK/EUR	25 000 000	SEK	5 000 000	7 000 000	SEK
	USD/NZD	500 000	USD	500 000	1 000 000	USD
2024	CHF/EUR	3 000 000	CHF	-	-	-
	CAD/EUR	1 000 000	CAD	-	-	-
	JPY/EUR	150 000 000	JPY	-	-	-
	USD/EUR	62 500 000	USD	-	-	-
2025	CHF/EUR	2 000 000	CHF	-	-	-





Au 31 décembre 2022, s'agissant des besoins de l'année 2023, la parité EUR/USD est la plus exposée, à concurrence de 380 millions de dollars américains. Cette exposition est couverte à plus de 95% au 31 décembre 2022 et les flux de trésorerie correspondants seront réalisés au cours de l'exercice 2023.

La sensibilité du résultat et des capitaux propres à une variation de +/- 1% de l'EUR/USD sur les éléments au bilan au

31 décembre 2022, telle que définie par la norme IFRS 7, n'est pas jugée significative pour le Groupe.

Au 31 décembre 2021, s'agissant des besoins de l'année 2022, la parité EUR/USD était la plus exposée, à concurrence de 350 millions de dollars américains. Cette exposition était couverte à 90% au 31 décembre 2021 et les flux de trésorerie correspondants se sont réalisés au cours de l'exercice 2022.

24-7 Principaux éléments du bilan déclarés en devises étrangères

En ce qui concerne les éléments du bilan, la pondération des différentes devises est la suivante au 31 décembre 2022 (pour les principaux agrégats) :

(en milliers d'euros)	Total	EUR	USD convertis EUR	BRL convertis EUR	MXN convertis EUR	INR convertis EUR	Autres
Immobilisations corporelles nettes	612 395	376 695	79 737	49 262	44 339	14 343	48 020
Goodwill nets	297 610	108 034	160 993	1	-	-	28 582
Trésorerie et équivalents de trésorerie (hors découverts bancaires)	416 318	155 722	98 593	44 698	25 257	510	91 538
Provision au titre des avantages du personnel	(57 419)	(14 387)	(42 454)	-	(4 858)	(831)	5 111



NOTE 25 RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des sociétés consolidées (cf. Note 28) ;
- l'ensemble des membres du Conseil d'Administration (cf. *Gouvernement d'entreprise - § 4.1.3.3 Mandats et fonctions exercés par la Direction Générale et des Administrateurs au 31 décembre 2022*) ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Conseil d'Administration ou du Comité Exécutif détient un droit de vote significatif.

25-1 Sociétés consolidées en intégration globale

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

25-2 Membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif

L'ensemble des transactions conclues sur l'exercice 2022 avec les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Exécutif sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Charges
Avantages à court terme	9 945
Avantages postérieurs à l'emploi	59
Autres avantages à long terme	97
Indemnités de fin de contrat de travail	-
Paiements fondés sur des actions	4 168
TOTAL DES TRANSACTIONS	14 269

Les rémunérations perçues par les Administrateurs n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus et sont présentées dans la partie *Gouvernement d'entreprise - § 4.2. Rémunération des mandataires sociaux*.

25-3 Sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration détient un droit de vote significatif

Aucune partie liée de ce type n'a été identifiée au 31 décembre 2022.



NOTE 26 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant des avals, cautions et garanties représente les engagements du Groupe. Tous les engagements significatifs y figurent. Il n'existe pas de nantissement d'actif ou d'actions inscrites au nominatif pur.

26-1 Avals, cautions et garanties reçues

(en milliers d'euros)	Échéances			31 décembre 2022	31 décembre 2021
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		
Lignes de crédit confirmées	202 720	288	7 909	210 917	15 204
TOTAL	202 720	288	7 909	210 917	15 204

Au 31 décembre 2022, les garanties de lignes de crédit concernent principalement SOCIÉTÉ BIC pour le R.C.F. de 200 millions et ses filiales en Inde et en Turquie pour un montant de 10,6 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021, les garanties de lignes de crédit concernent principalement les filiales du Groupe au Kenya, en Inde et en Turquie pour un montant de 14,9 millions d'euros.

26-2 Avals, cautions et garanties données

(en milliers d'euros)	Échéances			31 décembre 2022	31 décembre 2021
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		
Garanties commerciales	-	63	-	63	63
Engagements de location simple	-	-	320	320	320
Avals et cautions	150	20 529	220	20 899	21 090
Autres garanties et engagements	350	5 177	-	5 527	7 969
TOTAL	500	25 769	540	26 809	29 443

26-3 Contrats de location

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Loyers de location simple reconnus en charge sur l'exercice (ne rentrant pas dans le champ de la norme IFRS 16)	535	784

À la date du bilan, les engagements non réglés du Groupe au titre de contrats de location ne rentrant pas dans le champ de la norme IFRS 16 arrivaient à échéance comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
À moins d'un an	796	856
Entre la 2 ^e et la 5 ^e année incluse	1 264	14
À plus de 5 ans	40	-
TOTAL	2 100	870

NOTE 27 PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2022, SOCIÉTÉ BIC et ses filiales n'ont pas connaissance de passifs éventuels.

Les passifs éventuels sont définis par la norme IAS 37 comme étant :

- soit des obligations potentielles résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ;
- soit des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées parce que :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations, ou
 - le montant des obligations ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

NOTE 28 FILIALES CONSOLIDÉES

Toutes les sociétés détenues à plus de 50 % sont consolidées.

Les principales sociétés opérationnelles au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Dénomination de la filiale	Lieu de constitution (ou d'immatriculation) et d'implantation	Principales sociétés détentrices	% de participation (directe ou indirecte)	Activité principale
Filiales consolidées par intégration globale				
FRANCE				
BIC Assemblage SARL	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Prestations de services
BIC Services SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Prestations de services
BIMA 83 SASU	Clichy/Cernay	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production de biens de consommation
Société du Briquet Jetable 75 - « B.J. 75 » SASU	Clichy/Redon	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production de biens de consommation
DAPE 74 Distribution SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
Électro-Centre SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production de biens de consommation
BIC Technologies SA	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	99.9%	Production d'équipements industriels
BIC Rasoirs SASU	Verberie	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production de biens de consommation
BIC Conté SASU	Samer	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production de biens de consommation
BIC Graphic France SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Écriture 2000 SASU	Clichy/Montévrain	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production de biens de consommation
BIC Éducation SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production et distribution de solutions informatiques
Société Immobilière Valiton Gesnouin SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Immobilier
Société Immobilière BIC Clichy SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Immobilier
BIC International Development SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Prestations de services
Sibjet Technologies SNC	Guidel	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production de biens de consommation
Djeep SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
Advanced Magnetic Interaction, AMI SASU (Acquise le 10 août 2022)	Grenoble	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production de biens de consommation
EUROPE				
BIC Deutschland GmbH & Co. OHG	Allemagne	BIC Erzeugnisse GmbH BIC Verwaltungs GmbH	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Erzeugnisse GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Société holding
BiC Verwaltungs-GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Société holding
BIC GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Société holding
Mondial Office Verwaltungs-und Vertriebsgesellschaft mit beschränkter Haftung	Allemagne	BIC Deutschland GmbH & Co.	100.0%	Société holding





ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés

Dénomination de la filiale	Lieu de constitution (ou d'immatriculation) et d'implantation	Principales sociétés détentrices	% de participation (directe ou indirecte)	Activité principale
BIC (Austria) Vertriebsgesellschaft m.b.h	Autriche	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Belgium SA	Belgique	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Iberia SAU	Espagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production et distribution de biens de consommation
BIC Graphic Europe SA	Espagne	BIC Iberia SAU	100.0%	Production et distribution de biens de consommation
Norwood Promotional Products Europe S.L.U	Espagne	Société BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Violex Single Member SA - Grèce	Grèce	BIC Graphic Europe SA	100.0%	Production et distribution de biens de consommation
BIC (Ireland) Limited	Irlande	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Italia S.P.A	Italie	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Netherlands B.V.	Pays-Bas	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Polska SP ZOO	Pologne	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Portugal SA	Portugal	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommations
BIC (Romania) Marketing & Distribution SRL	Roumanie	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommations
BIC UK Limited	Royaume-Uni	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Slovakia s.r.o.	Slovaquie	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC CIS	Russie	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Nordic AB	Suède	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
SOCIÉTÉ BIC (Suisse) SA	Suisse	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Pazarlama Limited sirketi	Turquie	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Ukraine CA	Ukraine	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Services Sofia EOOD	Bulgarie	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Prestations de services
RBTGN21, S.L.U.	Espagne	BIC Iberia SAU	100.0%	Production d'équipements industriels

AMERIQUE DU NORD

BIC Inc.	Canada	BIC CORPORATION	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC CORPORATION	États-Unis	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Société holding
BIC USA Inc.	États-Unis	BIC CORPORATION	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Consumer Products Manufacturing Co. Inc.	États-Unis	BIC CORPORATION	100.0%	Production de biens de consommation
Wite-Out Products Inc.	États-Unis - Delaware	BIC CORPORATION	100.0%	Société holding
Furtuna Holding Co. Limited.	Îles Vierges Britanniques	BIC CORPORATION	100.0%	Société holding
SLS Insurance Company	États-Unis	BIC CORPORATION	100.0%	Société d'assurance
Rocket Innovations, Inc.	États-Unis - Delaware	BIC CORPORATION	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC International Co.	États-Unis	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Prestations de services
Wite-Out Products Inc.	États-Unis - Marinland	Wite-Out Products Inc. - Delaware	100.0%	Distribution de biens de consommation
SWISS MISS SHOP LLC (Acquise en juillet 2022)	États-Unis	BIC CORPORATION	100.0%	Distribution de biens de consommation
Inkbox Ink Incorporated (Intégrée en février 2022)	Canada	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
Inkbox Ink America (Intégrée en février 2022)	États-Unis	Inkbox Ink Incorporated	100.0%	Distribution de biens de consommation

OCÉANIE

BIC Australia Pty. Ltd.	Australie	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC (NZ) Limited	Nouvelle-Zélande	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production et distribution de biens de consommation



Dénomination de la filiale	Lieu de constitution (ou d'immatriculation) et d'implantation	Principales sociétés détentrices	% de participation (directe ou indirecte)	Activité principale
AMÉRIQUE LATINE				
BIC Argentina S.A	Argentine	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Assemblage SARL	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Amazonia S.A	Brésil	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Rasoirs SASU BIC Amazonia SA	100.0%	Production et distribution de biens de consommation
BIC Chile SA	Chili	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC de Costa Rica S.A	Costa Rica	BIC de Guatemala SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Ecuador (ECUABIC) S.A	Équateur	BIC Amazonia SA SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production et distribution de biens de consommation
BIC de Guatemala S.A	Guatemala	BIC CORPORATION SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
No Sabe Fallar SA de CV	Mexique	BIC CORPORATION Industrial de Cuautitlan SA de CV	100.0%	Production et distribution de biens de consommation
Industrial de Cuautitlan SA de CV	Mexique	BIC CORPORATION No Sabe Fallar SA de CV	100.0%	Production et distribution de biens de consommation
Servicios administrativos Industrial de Cuautitlán, SA de CV	Mexique	Industrial de Cuautitlan SA de CV No Sabe Fallar SA de CV	100.0%	Prestations de services
BIC Uruguay S.A	Uruguay	BIC Amazonia SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
Nelgor SA	Uruguay	BIC Amazonia SA	100.0%	Société holding
ASIE				
BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. "BSL"	Chine	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC (Nantong) Plastic Products Co., Ltd.	Chine	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Production de biens de consommation
BIC Cello (India) Private Limited	Inde	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Assemblage SARL	100.0%	Production et distribution de biens de consommation
BIC Japan Co. Ltd.	Japon	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Asia) Pte. Ltd.	Singapour	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
Inkbox Ink Japan	Japon	Inkbox Ink Incorporated	100.0%	Distribution de biens de consommation
AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT				
BIC (South Africa) (Pty.) Ltd.	Afrique du Sud	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100.0%	Société holding
BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	Afrique du Sud	SOCIÉTÉ BIC SA BIC UK Ltd.	100.0%	Production et distribution de biens de consommation
BIC Middle East FZ-LLC	Dubaï	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Middle East Trading FZE	Dubaï	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Malawi (Pty) Limited	Malawi	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd. SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
Lucky Stationary Nig Ltd.	Nigéria	BIC Assemblage SARL BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Mozambique Limitada	Mozambique	BIC (South Africa) (Pty.) Ltd. SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Bizerte	Tunisie	BIC Assemblage SARL BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100.0%	Production de biens de consommation
BIC Zambia Limited	Zambie	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC Maroc SARL	Maroc	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
BIC EAST AFRICA Limited	Kenya	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation
Société BIC Côte d'Ivoire SASU (Intégrée en décembre 2022)	Cote d'Ivoire	SOCIÉTÉ BIC SA	100.0%	Distribution de biens de consommation



NOTE 29 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Deloitte & Associés				Grant Thornton			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Audit								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
• Émetteur	342	359	19 %	17 %	140	147	20 %	19 %
• Filiales intégrées globalement	1 048	1 157	58 %	56 %	569	615	80 %	81 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes								
• Émetteur	88	100	5 %	5 %	-	-	-	0 %
• Filiales intégrées globalement	275	111	15 %	6 %	-	-	-	0 %
Sous-total	1 753	1 727	97 %	11 %	709	-	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social	51	325	3 %	16 %	-	-	-	0 %
Sous-total	51	325	3 %	16 %	-	-	-	0 %
TOTAL	1 804	2 052	100 %	100 %	709	762	100 %	100 %

6.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de SOCIÉTÉ BIC

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de SOCIÉTÉ BIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'Audit.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes consolidés concernent, pour le seul cabinet Deloitte & Associés, le rapport, en tant qu'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière, et des attestations sur des informations de nature comptable et financière établies à la demande des sociétés concernées.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.



**Evaluation de l'Unité Génératrice de Trésorerie Cello
(cf. note 10 « Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés)**

Risque identifié	Notre réponse
<p>L'évaluation de la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) Cello en Inde est un sujet d'attention pour le Groupe compte tenu du plan d'affaires ambitieux, lié aux opportunités existantes dans le pays.</p> <p>Le goodwill, d'une valeur brute de 82,8 millions d'euros au 31 décembre 2022, était totalement déprécié dès le 31 décembre 2019.</p> <p>Le test de perte de valeur de l'UGT Cello réalisé au 30 juin 2020 a conduit le Groupe à comptabiliser une dépréciation complémentaire d'un montant de 41,7 millions d'euros, affectée au prorata de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT, soit 14,9 millions d'euros affectés à la marque et 26,8 millions d'euros aux immobilisations corporelles.</p> <p>Au 30 juin 2022, le Groupe a réalisé un test de perte de valeur de l'UGT Cello, sur cette base, aucune dépréciation supplémentaire n'a été comptabilisée.</p> <p>Un degré important de jugement est exercé par le Groupe sur les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Cette valeur recouvrable, qui correspond à la valeur d'utilité, est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs de l'UGT.</p> <p>Pour cette raison, nous avons considéré que l'évaluation de l'UGT Cello est un point clé de l'audit.</p> <p>Les principales hypothèses sous-tendant la détermination de la valeur d'utilité sont présentées en note 10 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des modalités de détermination par le Groupe de la valeur d'utilité de l'UGT Cello. Outre l'évaluation de la compétence et de l'objectivité de la direction, nous avons, avec le support de nos spécialistes en évaluation, réalisé certaines procédures d'audit et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">• pris connaissance des contrôles relatifs à la préparation des projections actualisées des flux de trésorerie de l'UGT Cello ;• vérifié la cohérence des principales données reprises dans les prévisions de trésorerie avec les performances historiques, ainsi qu'avec le dernier plan stratégique de l'UGT Cello, validé par sa gouvernance ;• corroboré les taux de croissance et d'actualisation utilisés dans le test de perte de valeur avec les données de marché disponibles.

IV. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

V. AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du Commissaire aux Comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par l'entité dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.



Désignation des Commissaires aux Comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux Comptes de SOCIETE BIC par l'Assemblée Générale du 4 mai 1999 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 23 mai 2007 pour le cabinet Grant Thornton.

Au 31 décembre 2022, Deloitte & Associés était dans la vingt-quatrième année de sa mission sans interruption et le cabinet Grant Thornton dans la seizième année.

VI. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'Audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.





Rapport au Comité d'Audit

Nous remettons au Comité d'Audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'Audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'Audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'Audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Vianney MARTIN

Deloitte & Associés

Jean-Pierre AGAZZI



6.3. COMPTES SOCIAUX DE SOCIÉTÉ BIC (NORMES FRANÇAISES)

1. Compte de résultat	298
2. Bilan	299
3. Tableau de flux de trésorerie	301
4. Annexes aux comptes sociaux	302
5. Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux	317





1. COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Chiffre d'affaires	11	700 389	771 094
Subventions d'exploitation		-	44
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		28 212	23 087
Autres produits	12	88 347	109 425
Total des produits d'exploitation		816 948	903 650
Achats de marchandises et variations de stocks		(424 034)	(486 380)
Achats de matières premières, autres approvisionnements et variations de stocks		(43 935)	(40 979)
Autres achats et charges externes		(208 483)	(236 199)
Impôts, taxes et versements assimilés		(3 612)	(3 582)
Charges de personnel	13	(997)	(364)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(29 370)	(35 370)
Autres charges		(3 742)	(5 457)
Total des charges d'exploitation		(714 173)	(808 330)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		102 775	95 320
RÉSULTAT FINANCIER	14	205 532	134 598
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	15	(23 549)	(11 290)
Impôts sur les bénéfices	16 à 18	(36 071)	(25 855)
RÉSULTAT NET		248 687	192 773

2. BILAN

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2022		
		Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements ou provisions	Valeurs nettes
Frais de recherche et développement		-	1 745	(1 745)	-
Brevets et droits similaires		36 703	95 727	(52 041)	43 686
Immobilisations incorporelles	3, 4, 10	36 703	97 472	(53 786)	43 686
Terrains		1 351	1 351	(238)	1 113
Constructions		250	12 387	(11 264)	1 123
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 432	15 953	(13 542)	2 410
Autres immobilisations corporelles		2 411	4 525	(907)	3 618
Immobilisations en cours		1 665	1 703	-	1 703
Immobilisations corporelles	3, 4, 10	7 109	35 918	(25 951)	9 966
Titres de participation	22	1 232 136	1 613 130	(316 102)	1 297 028
Autres immobilisations financières	3	26 431	30 001	-	30 001
Immobilisations financières		1 258 567	1 643 131	(316 102)	1 327 029
Actif immobilisé		1 302 379	1 776 521	(395 839)	1 380 681
Matières premières, approvisionnements		1 084	832	-	832
En-cours de production de biens		1	1	-	1
Marchandises		43 751	51 934	(1 433)	50 501
Stocks		44 835	52 767	(1 433)	51 334
Avances et acomptes versés sur commandes		1 587	1 856	-	1 856
Clients et comptes rattachés	5, 6, 10	139 125	178 482	(10 215)	168 266
Autres créances	5, 6, 10	287 400	256 435	(7 745)	248 690
Placements financiers	7	185 678	133 906	-	133 906
Disponibilités		49 752	4 140	-	4 140
Charges constatées d'avance	5	487	2 449	-	2 449
Écart de conversion actif	8	1 007	2 177	-	2 177
Actif circulant		709 871	632 211	(19 393)	612 818
TOTAL DE L'ACTIF		2 012 250	2 408 733	(415 232)	1 993 499





ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de SOCIÉTÉ BIC (normes françaises)

Passif

(en milliers d'euros)

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Capital social		170 670	167 898
Primes d'émission, fusion, apport		144 165	144 165
Réserve légale		22 410	22 410
Réserve générale		180 667	180 696
Report à nouveau		453 582	571 095
Résultat de l'exercice		248 688	192 773
Capitaux propres	9	1 220 182	1 279 036
Provisions pour risques et charges	10	32 028	53 191
Provisions pour risques et charges		32 028	53 191
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5	909	907
Emprunts et dettes financières divers	5	596 859	489 771
Dettes financières		597 768	490 678
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5, 6	144 879	155 187
Dettes fiscales et sociales	5	5 534	6 181
Autres dettes	5	11 364	8 151
Dettes d'exploitation		161 777	169 519
Écart de conversion passif		494	1 074
Dettes		760 039	661 271
TOTAL DU PASSIF		2 012 250	1 993 499



3. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Activités d'exploitation			
Résultat net		248 688	192 773
Retraitement des dividendes encaissés	14	(195 068)	(160 376)
Amortissements et provisions à l'exception des provisions sur actifs circulants		17 202	38 881
(Plus-values)/Moins-values de cession d'actifs		638	4 480
Marge brute d'autofinancement		71 460	75 759
(Augmentation)/Diminution des besoins d'exploitation		(100 863)	37 589
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		(29 403)	113 348
Activités d'investissement			
Dividendes encaissés des filiales	14	195 068	159 876
Cessions d'immobilisations		234	3
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3	(1 348)	(4 101)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3	(6 535)	(9 352)
Variation des actions propres		(25 561)	(41 841)
(Augmentation)/Diminution des autres investissements	3	184	(905)
Acquisitions de filiales	22	(164 528)	(87 521)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(2 485)	16 159
Activités de financement			
Dividendes payés	9-2	(80 919)	(94 744)
Emprunts/(Remboursements)		(16 000)	(9 000)
Variation des comptes courants		276 550	(123 145)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		179 632	(226 889)
Flux nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		147 743	(97 382)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		86 778	234 521
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE		234 521	137 139





4. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

NOTE 1	FAITS CARACTÉRISTIQUES ET ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE	303	NOTE 14	RÉSULTAT FINANCIER	309
NOTE 2	PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	303	NOTE 15	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	310
	<i>Notes sur le bilan</i>		NOTE 16	VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	310
NOTE 3	ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	304	NOTE 17	INTÉGRATION FISCALE	310
NOTE 4	ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	305	NOTE 18	PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE L'ASSIETTE DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	311
NOTE 5	ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES	305		<i>Informations relatives au hors bilan</i>	
NOTE 6	INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES	306	NOTE 19	INSTRUMENTS FINANCIERS HORS-BILAN	311
NOTE 7	PLACEMENTS FINANCIERS	306		19-1 Instruments dérivés de change	311
NOTE 8	ÉCART DE CONVERSION – ACTIF	306		19-2 Instruments dérivés de taux d'intérêt	312
NOTE 9	CAPITAUX PROPRES	307		19-3 Instruments dérivés sur matières premières	312
	9-1 Capital social	307	NOTE 20	ENGAGEMENTS HORS BILAN	312
	9-2 Variation des capitaux propres	307		20-1 Garanties	312
NOTE 10	ÉTAT DES PROVISIONS	308		20-2 Engagements financiers de retraites	313
	<i>Notes sur le compte de résultat</i>			<i>Informations diverses</i>	
NOTE 11	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	309	NOTE 21	COURS DE BOURSE	313
NOTE 12	AUTRES PRODUITS	309	NOTE 22	TITRES DE PARTICIPATION	314
NOTE 13	RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION	309		22-1 Tableau des filiales et participations	314
				22-2 Analyse des mouvements des titres de participation	316

NOTE 1 FAITS CARACTÉRISTIQUES ET ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

Aucun événement n'est survenu entre le 1^{er} janvier 2023 et la date d'arrêté des comptes.

NOTE 2 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes sont dressés selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n° 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 4 novembre 2016 et ses modifications ultérieures relatives au Plan Comptable Général, abrogeant le règlement n° 99-03 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif aux comptes annuels.

Les hypothèses de base suivantes ont été retenues :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Les divers éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et développement sont capitalisés lorsque les projets significatifs (seuil supérieur à 500 000 euros) de recherche appliquée et de développement en cours sont identifiables et évaluables de manière fiable, nettement individualisés, et ont de sérieuses chances de rentabilité commerciale. À compter de la mise en production, les frais de recherche et développement capitalisés sont amortis linéairement sur une durée de trois à cinq ans.

Les frais de recherche et développement ne satisfaisant pas à ces critères sont directement portés en charges de l'exercice.

Les brevets et droits similaires sont amortis sur leur durée de protection ou d'utilisation.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de trois à cinq ans.

b) Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'achat ou à leur coût de production. L'amortissement pour dépréciation est calculé sur le mode linéaire en fonction de la nature des éléments :

- Constructions : 25 ans ;
- Agencements : 8 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 4 ans ;
- Matériel, outillage et agencements industriels : 2 à 8 ans ;
- Matériel de bureau et informatique, mobilier : 3 à 8 ans.

c) Évaluation des actifs immobilisés

Lors de la clôture des comptes, BIC s'assure qu'il n'existe pas d'indicateur externe ou interne susceptible d'invalider la valeur d'un actif immobilisé.

Lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation considérée, une provision au titre de la différence est comptabilisée.

d) Immobilisations financières

Elles sont enregistrées à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage d'un titre devient inférieure à sa valeur d'acquisition. La valeur d'usage est établie par référence aux capitaux propres ou aux projections de flux de trésorerie des participations considérées, celle-ci étant le cas échéant ajustée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés pour le Groupe ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat. Par ailleurs, les actions BIC rachetées sur le fondement de l'article L. 225-209 du Code de commerce qui ne sont pas exclusivement destinées aux plans de stock-options ont été classées en immobilisations financières. Ces actions sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice (sur la base du cours coté moyen du dernier mois de la période) devient inférieure au prix d'acquisition, une provision est constatée. Les prêts en devises étrangères sont convertis au taux de clôture.

e) Stocks

Les marchandises sont valorisées au coût d'achat, incluant les frais accessoires selon la méthode du « prix unitaire moyen pondéré ». Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées, si nécessaire, pour ramener la valeur des stocks au prix du marché.

f) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte des risques de recouvrement auxquels elles donnent lieu. Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base du cours de change officiel à la clôture.

Les gains de change latents sont comptabilisés en écart de conversion passif tandis que les pertes de change latentes le sont en écart de conversion actif et font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Les gains et pertes de change correspondant aux comptes courants sont directement constatés en compte de résultat et ne font pas l'objet d'un écart de conversion.

Selon le nouveau règlement de l'Autorité des Normes comptables ANC n° 2015-05 sur la comptabilisation des instruments dérivés, applicable au 1^{er} janvier 2017, la comptabilisation des instruments dérivés diffère selon qu'il s'agisse d'opérations non couvertes ou couvertes.



Pour les opérations non couvertes, la position globale de change est utilisée uniquement pour la détermination de la provision pour perte de change.

Elle est élaborée devise par devise et les opérations de couverture et les éléments couverts (pour la partie couverte) sont exclus de cette position.

L'échéance des éléments inclus dans la position doit relever du même exercice comptable et ne doit être incluse dans la position que des éléments réalisables (créances, dettes, instruments dérivés...) à l'exception des disponibilités.

Pour les opérations couvertes, l'impact de la couverture de change ne sera comptabilisé dans le compte de résultat qu'au moment du débouclage de la créance (ou de la dette).

g) Placements financiers

Les placements financiers sont composés de valeurs mobilières de placement et des actions de BIC rachetées sur le fondement

de l'article L. 225-209 du Code de commerce. Ces actions sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice (sur la base du cours coté moyen du dernier mois de la période ou de la valeur d'exercice des options auxquelles elles sont destinées) devient inférieure au prix d'acquisition, une provision est constatée.

h) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

l) Emprunts

Les emprunts en devises étrangères sont convertis aux taux de clôture.

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE 3 ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 31 décembre 2021	Opération de fusion	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs brutes au 31 décembre 2022
Frais de recherche et développement	1 745	-	-	-	1 745
Autres postes d'immobilisations incorporelles	86 376	-	9 352	-	95 728
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	88 121	-	9 352	-	97 473
Terrains	1 351	-	-	-	1 351
Constructions	11 498	-	960	(72)	12 386
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 583	-	1 614	(1 243)	15 953
Autres immobilisations corporelles	6 241	-	1 490	(3 206)	4 525
Immobilisations corporelles en cours	1 666	-	37	-	1 704
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 339	-	4 101	(4 522)	35 918
Titres de participation ^(a)	1 525 771	-	87 521	(164)	1 613 129
Actions propres ^(b)	26 019	-	93 775	(91 110)	28 684
Prêts et autres immobilisations financières	412	-	993	(88)	1 317
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 552 202	-	182 289	(91 361)	1 643 130

(a) Les titres de participation sont détaillés en Note 22.

(b) Il s'agit de 393 267 actions propres destinées aux plans d'attribution d'actions gratuites et de 23 338 actions au titre du contrat de liquidité.

NOTE 4 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31 décembre 2021	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements au 31 décembre 2022
Frais de recherche et développement	1 745	-	-	1 745
Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 022	2 369	-	33 391
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 767	2 369	-	35 136
Constructions	11 248	74	(59)	11 263
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 151	612	(1 220)	13 543
Autres immobilisations corporelles	3 762	198	(3 117)	843
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 160	884	(4 396)	25 648

NOTE 5 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

Créances (en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	À plus de 1 an	Dont effets à recevoir	Dont entreprises liées
Autres immobilisations financières	30 001	30 001	-	-	-
Clients et comptes rattachés	178 482	178 482	-	833	133 346
Autres créances	256 435	256 435	-	-	206 812
Charges constatées d'avance	2 449	2 449	-	-	-
TOTAL	467 366	467 366	-	833	340 158

Dettes (en milliers d'euros)	Montant total	1 an au plus	À plus de 1 an	Dont effets à payer	Dont entreprises liées
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	907	907	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	489 771	489 771	-	-	429 771
Fournisseurs et comptes rattachés	155 187	155 187	-	-	87 726
Dettes fiscales et sociales	6 181	6 181	-	-	-
Autres dettes	8 151	8 151	-	-	2 064
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-
TOTAL	660 197	660 197	-	-	519 562



**NOTE 6 INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES**

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022
Actif	
Participations	1 613 129
Clients et comptes rattachés	133 346
Autres créances	206 812
Passif	
Emprunts et dettes financières diverses	429 771
Fournisseurs et comptes rattachés	87 726
Autres dettes	2 064
Produits constatés d'avance	-

NOTE 7 PLACEMENTS FINANCIERS

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022
Valeurs mobilières de placement ^(a)	133 906
TOTAL	133 906

(a) Il s'agit d'OPCVM ou de certificats de dépôts court terme à orientation exclusivement monétaire.

NOTE 8 ÉCART DE CONVERSION - ACTIF

Les pertes latentes sur créances et dettes ont été comptabilisées en écart de conversion actif pour un montant de 2 177 milliers d'euros.

NOTE 9 CAPITAUX PROPRES**9-1 Capital social**

Le capital social de BIC, au 31 décembre 2022, est composé de 167 897 503,32 euros, divisé en 43 952 226 actions d'un montant de 3,82 euros de nominal. Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2022, les actionnaires détenant plus des 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société étaient les suivants :

	% en actions (environ)	% en droits de vote (environ)
M.B.D.	29,32 %	39,67 %
Famille Bich	16,33 %	21,93 %
Silchester International Investors LLP	8,21 %	5,56 %

Au 31 décembre 2022, BIC possédait 416 605 actions BIC classées en immobilisations financières (393 267 actions destinées aux plans d'attribution d'actions gratuites et 23 338 actions au titre du contrat de liquidité).

9-2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres au 31 décembre 2021 (avant répartition)	1 220 182
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2021	(94 744)
Capitaux propres au 31 décembre 2021 (après répartition)	1 125 438
Augmentation de capital	-
Réduction de capital ^(a)	(2 772)
Prime d'émission	-
Report à nouveau ^(a)	(36 403)
Résultat de l'exercice	192 773
Capitaux propres au 31 décembre 2022 (avant répartition)	1 279 036

(a) Au cours de l'exercice 2022, BIC a procédé à l'annulation de 725 703 actions.



NOTE 10 ÉTAT DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	Opération de fusion	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	31 décembre 2022
Risques filiales	3 424	-	11 072	(75)	-	14 421
Risques fiscaux	4 322	-	-	(330)	-	3 991
Perte de change	355	-	26	-	-	381
Plans d'attributions d'actions gratuites	22 825	-	11 073	-	-	33 898
Autres provisions pour risques	1 103	-	-	-	(603)	500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	32 029	-	22 171	(405)	(603)	53 192

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	Opération de fusion	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31 décembre 2022
Immobilisations incorporelles et corporelles	18 719	-	238	(3)	18 954
Titres de participation	293 636	-	26 449	(3 983)	316 102
En-cours de production de biens	-	-	-	-	-
Marchandises	1 807	-	1 433	(1 807)	1 433
Clients et comptes rattachés	13 216	-	10 215	(13 216)	10 215
Autres créances	11 584	-	40	(3 879)	7 745
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	338 962	-	38 375	(22 888)	354 449

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 11 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de BIC s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	France	Hors France	Total	France	Hors France	Total
Papeterie Grand Public	133 529	233 435	366 964	135 147	261 294	396 441
Briquets	20 305	231 396	251 702	20 964	269 986	290 950
Rasoirs	15 941	52 002	67 943	17 253	54 041	71 294
Autres	2 850	10 931	13 781	496	11 914	12 410
TOTAL	172 625	527 764	700 389	173 860	597 234	771 094

NOTE 12 AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont principalement composés des redevances (64 621 milliers d'euros) et des commissions de gestion (19 287 milliers d'euros) facturés aux sociétés du Groupe, ainsi que le gain de change sur créances et dettes (7 326 milliers d'euros).

NOTE 13 RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Organes d'Administration	418	504
Organes de Direction	325	325

Société BIC ne recense pas de personnel salarié au 31 décembre 2022.

NOTE 14 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier qui s'élève à 134 598 milliers d'euros se compose des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Dividendes encaissés	195 068	159 876
Dividendes à recevoir	-	500
Reprises de provisions/(dotations)	5 452	(18 652)
Différences nettes de change	3 814	(8 724)
Autres	1 198	1 598
RÉSULTAT FINANCIER	205 532	134 598

Les dividendes encaissés proviennent principalement de BIC Corporation pour un montant de 87 359 milliers d'euros et de Bic Violex pour un montant de 30 000 milliers d'euros.





NOTE 15 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est principalement composé de :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Plus-values/(Moins-values) sur cession d'immobilisations	(872)	(122)
Plus-values/(Moins-values) sur cession d'immobilisations financières	(16 749)	(164)
Provision pour risques (nette de reprise)	(4 299)	(2 040)
Régularisations d'impôt	77	235
Abandons de créances filiales	(3 634)	(9 028)
Autres	1 929	(171)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(23 549)	(11 290)

NOTE 16 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	229 918	25 103	204 815
Résultat exceptionnel	(11 290)	753	(12 042)
TOTAL	218 628	25 855	192 773

NOTE 17 INTÉGRATION FISCALE

Société BIC est la société mère du Groupe intégré fiscalement composée, au 31 décembre 2022, des sociétés suivantes : BIMA 83, BIC Écriture 2000, BIC Services, BIC Conté, BIC Rasoirs, Société du Briquet Jetable 75, BIC Graphic France, BIC Assemblage, BIC Technologies, BIC International Development anciennement Compagnie de Moulages, DAPE 74 Distribution, Électro-Centre, BIC Éducation, Djeep et Sibjet Technologies

Société BIC, en tant que société mère, constate dans ses comptes le gain ou la perte lié(e) aux effets de l'intégration fiscale. À ce titre, Société BIC a constaté en 2022 une perte d'intégration de 440 925 euros.

NOTE 18 PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE L'ASSIETTE DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

(en milliers d'euros)	31 déc. 2022
C3S	1 147
Provisions pour risques	22 165
Provisions sur créances clients	7 683
Change	381
Provisions actions gratuites	33 898
Autres	(630)
TOTAL	64 644
ALLÈGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE	(16 698)

INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉLÉMENTS HORS BILAN

NOTE 19 INSTRUMENTS FINANCIERS HORS-BILAN

Les principaux instruments financiers hors bilan de BIC sont les suivants :

19-1 Instruments dérivés de change

Les nominaux de couvertures en devises sont convertis en euros au taux de clôture du mois de décembre 2022.

La valorisation des couvertures est conforme aux pratiques de marché aussi bien en termes de données (courbes de taux, spots, courbes de volatilité) qu'en modèle de calculs.

Détail du portefeuille d'opérations à terme

Couvertures	Nominal (en euros)	Valeur de marché (en euros)	Type de couverture
Flux commerciaux 2023	435 834 661	3 065 311	Terme
Flux commerciaux 2024	58 597 412	3 323 196	Terme
Flux commerciaux 2025	2 031 075	(96 189)	Terme
Dividendes intra-Groupe	33 220 072	(1 232 133)	Terme
Prêts/emprunts	37 876 690	(74 825)	Swap de devises
TOTAL	567 559 911	4 985 360	

Détail du portefeuille d'options

Couvertures	Options achetées Nominal (en euros)	Options vendues Nominal (en euros)	Valeur de marché (en euros)	Type de couverture
Flux commerciaux 2023	23 044 411	34 595 497	88 236	Option
TOTAL	23 044 411	34 595 497	88 236	





À la clôture de décembre 2022, BIC avait contracté :

- des contrats de dérivés (options de change et couvertures à terme), arrivant à échéance au cours des exercices 2023, 2024 et 2025 d'une contre-valeur de 554,1 millions d'euros de nominal brut. Ces opérations protègent une part significative du risque de change transactionnel du Groupe sur la base des prévisions de flux, et concernent les risques sur le Dollar américain, la Livre sterling, le Yen, le Dollar canadien, le Dollar australien, le Dollar néo-zélandais, le Franc suisse, le Zloty polonais, le Leu roumain et le Peso mexicain. La valeur de marché de ces opérations est positive de 6,4 millions d'euros ;
- des contrats de dérivés (couvertures à terme), arrivant à échéance au cours de l'exercice 2023 à fin de couverture des dividendes intra-Groupe reçus en devises étrangères, et d'une contre-valeur brute de 33,2 millions d'euros. La valeur de marché de ces opérations est négative de 1,2 million d'euros ;

- des *swaps* de change d'une contre-valeur de 37,9 millions d'euros. Ces *swaps* permettent la liquidité du Groupe en devises et protègent les positions de prêts/emprunts intra-Groupe en devises. La valeur de marché de ces opérations est négative de 74 825 euros.

Pour l'année 2023, l'exposition au risque de change transactionnel du Groupe est couverte à plus de 90 %.

19-2 Instruments dérivés de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de dérivés de taux.

Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variable. La survenance de positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture.

19-3 Instruments dérivés sur matières premières

Les nominaux de couvertures en devises sont convertis en euros au taux de clôture du mois de décembre 2022.

Détail du portefeuille de couvertures

Couvertures	Nominal (en euros)	Valeur de marché (en euros)	Type de couverture
Achats matières premières 2023	5 675 316	(943 311)	Swap
TOTAL	5 675 316	(943 311)	

À la clôture de décembre 2022, SOCIÉTÉ BIC avait contracté :

- des contrats de dérivés (*swaps*), arrivant à échéance au cours de l'exercice 2023 à fin de couverture de l'évolution des prix des matières premières plastiques utilisées pour l'activité de

production du Groupe. Ces contrats représentent un sous-jacent couvert de 4 597 tonnes de matières pour un nominal de 5,68 millions d'euros. La valeur de marché de ces opérations est négative de 943 311 euros.

NOTE 20 ENGAGEMENTS HORS BILAN

20-1 Garanties

Le tableau suivant des avals, cautions et garanties représente les engagements de SOCIÉTÉ BIC. Tous les engagements significatifs figurent dans ce tableau.

Il n'existe pas de nantissement d'actif ou d'actions inscrites au nominatif pur.

Avals, cautions et garanties données

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	Échéances			31 décembre 2022
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Garanties de lignes de crédit aux filiales	14 911	2 720	-	7 909	10 629
Avals, cautions et autres garanties	16 584	-	13 832	-	13 832
TOTAL	31 495	2 720	13 832	7 909	24 461



Avals, cautions et garanties reçues

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	Échéances			31 décembre 2022
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Garanties de lignes de crédit	200 000	200 000	-	-	200 000
Avals, cautions et autres garanties	-	-	-	-	-
TOTAL	200 000	200 000	-	-	200 000

20-2 Engagements financiers de retraites

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022
Montant des indemnités de départ à la retraite	512
ENGAGEMENT DE RETRAITE NET	512

INFORMATIONS DIVERSES

NOTE 21 COURS DE BOURSE

(en d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Action BIC	47,32	63,95



**NOTE 22 TITRES DE PARTICIPATION****22-1 Tableau des filiales et participations**

	Nombre de titres	À : Actions P : Parts	% de participation	Valeur d'inventaire nette	Capital social	Devise
I – Filiales françaises						
BIC Assemblage SARL	1 000	P	100 %	15 245	15 240	EUR
BIC International Development SASU	65 000	A	100 %	1 478 761	990 600	EUR
Société du Briquet Jetable 75 SASU	2 954 600	A	100 %	40 568 296	45 028 104	EUR
BIC Rasoirs SASU	131 291	A	100 %	6 128 497	5 999 999	EUR
BIMA 83 SASU	23 689	A	100 %	5 550 661	355 335	EUR
BIC Technologies SA	14 039 600	A	99 %	574 944	7 440 988	EUR
BIC Services SASU	397 725	A	100 %	1 042 612	6 061 329	EUR
BIC Conté SASU	5 465 181	A	100 %	34 270 085	27 325 905	EUR
Electro-Centre SASU	4 000	A	100 %	144 984	60 960	EUR
BIC Écriture 2000 SASU	3 202 500	A	100 %	51 302 021	39 198 600	EUR
Société Immobilière Valiton Gesnouin SASU	748 440	A	100 %	18 777 264	14 295 204	EUR
Société Immobilière BIC Clichy SASU	65 595	A	100 %	2 498 167	997 044	EUR
BIC Éducation SASU	1 000	A	100 %	791 209	1 000 000	EUR
BIC Graphic France SASU	5 000	A	100 %	315 904	76 200	EUR
DAPE 74 Distribution SASU	70 000	A	100 %	910 000	1 070 000	EUR
Sibjet Technologies SNC	30 000	P	100 %	3 600 000	450 000	EUR
Djeep SAS	60 000	A	100 %	45 810 000	960 000	EUR
Advanced Magnetic Interaction, AMI SAS	1 550 000	A	100 %	2 799 046	1 550 000	EUR
Sous-total I				223 314 153		
II – Filiales étrangères						
BIC Erzeugnisse GmbH – Allemagne	2	P	100 %	16 345 730	664 700	EUR
BIC Verwaltungs GmbH – Allemagne	2	P	100 %	73 814	50 000	EUR
BIC GmbH – Allemagne	1	P	100 %	-	25 600	EUR
BIC Portugal SA – Portugal	464 715	A	100 %	6 586 179	2 323 575	EUR
BIC Slovakia SRO – Slovaquie	1	P	100 %	15 444 502	15 574 255	EUR
BIC Belgium SPRL – Belgique	136 410	A	100 %	51 939 519	39 902 082	EUR
BIC Netherland B.V – Pays-Bas	450	A	100 %	9 216 000	5 204 750	EUR
BIC Nordic AB – Suède	110 295	A	100 %	12 261 705	11 029 500	SEK
BIC (Austria) Vertriebsgesellschaft mbh – Autriche	1	P	100 %	381 123	109 009	EUR
SOCIÉTÉ BIC (Suisse) SA	2 000	A	100 %	7 747 853	2 000 000	CHF
BIC UK Ltd – Royaume-Uni	12 000 000	A	100 %	85 133 465	1 500 000	GBP
BIC (Ireland) Private Company Limited – Irlande	50 000	A	100 %	6 072 660	126 973	EUR
BIC Iberia SA – Espagne	2 052 145	A	100 %	81 612 686	12 333 391	EUR
BIC Italia Spa – Italie	5 000 000	A	100 %	24 580 000	5 150 000	EUR
BIC Viorex Single Member SA - Grèce	37 237 500	A	100 %	171 362 537	58 462 875	EUR
BIC Polska SP ZOO – Pologne	485 430	P	100 %	7 774 114	24 271 500	PLN



	Nombre de titres	À : Actions P : Parts	% de participation	Valeur d'inventaire nette	Capital social	Devise
BIC (Romania) Marketing & Distribution SRL – Roumanie	641 818	A	100 %	404 024	6 418 180	RON
BIC CIS ZAO – Russie	34 028 258	A	100 %	10 049 727	357 296 709	RUB
BIC Ukraine CA – Ukraine	-	-	100 %	3 300 471	34 168 470	UAH
BIC Pazarlama Ltd. Sti. – Turquie	224 260	A	99 %	6 484 574	33 639 000	TRY
BIC Corporation – États-Unis	22 769 073	A	100 %	318 192 042	16 106 978	USD
BIC International Co. – États-Unis	100	A	100 %	1	1	USD
BIC Australia Pty. Ltd. – Australie	700 000	A	100 %	11 927 000	700 000	AUD
BIC (NZ) Ltd. – Nouvelle-Zélande	332 500	A	100 %	2 966 000	665 000	NZD
BIC Amazonia SA – Brésil	274 485 734	A	100 %	18 565 900	845 831 343	BRL
BIC Argentina SA – Argentine	295 135 938	A	93 %	6 149 253	295 135 938	ARS
BIC Technologies Asia Ltd. – Hong Kong	7 800 000	P	100 %	-	7 800 000	HKD
BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. – Chine	-	-	100 %	1 477 267	18 408 000	USD
BIC Product (Asia) Pte. Ltd – Singapour	5 627 602	A	100 %	-	5 627 602	SGD
Mondial Sdn. Bhd. – Malaisie	1 140 000	A	30 %	11 523	3 800 000	MYR
BIC Product (Malaysia) Sdn. Bhd. – Malaisie	1 260 000	A	100 %	-	1 260 000	MYR
BIC (Nantong) Plastic Products Co. Ltd. – Chine	-	-	100 %	8 589 778	23 300 000	USD
BIC JAPAN Co. Ltd. – Japon	750	A	100 %	2 550 763	100 000 000	JPY
BIC Cello (India) Pvt Ltd. – Inde	41 487 608	A	100 %	47 597 244	476 333 350	INR
BIC Bizerte – Tunisie	347 000	P	100 %	34 700 000	34 700 000	EUR
BIC Middle East FZ-LLC – EAU	20 300	P	100 %	-	7 105 000	USD
BIC Middle East Trading FZE – EAU	430	A	100 %	104 429	430 000	AED
BIC Maroc SARL – Maroc	791 000	P	100 %	4 964 225	79 100 000	DHS
BIC East Africa Ltd.- Kenya	2 000 000	-	100 %	17 771 307	2 000 000 000	KES
BIC Services Sofia EOOD -Bulgarie	195 583	A	100 %	1 000 600	195 583	BGN
Lucky Stationery NIG Ltd – Nigeria	10 000 000	A	100 %	23 495 865	10 000 000	NGN
Societe BIC Côte d'Ivoire SASU	400 000	A	100 %	3 048 980	4 000 000 000	FCFA
INKBOX INK Incorporated - CANADA	70 676 952	A	100 %	72 055 384	70 676 952	CAD
Sous-total II				1 072 190 319		
III – Participations						
BIC Graphic Europe SA -Espagne	1	A	0,01 %	246	1 303 330	EUR
BIC Holdings Southern Africa Pty. Ltd. – Afrique du Sud	41 860	A	5 %	1 522 934	10 000	ZAR
BIC Chile SA – Chile	480 000	P	0,01 %	-	480 000	USD
BIC de Guatemala SA	1 150	A	0,10 %	-	115 000	GTQ
BIC Ecuador SA	650 000	A	0,01 %	-	650 000	USD
Sous-total III				1 523 180		
TOTAL				1 297 027 652		

Le chiffre d'affaires, le résultat et les capitaux propres autres que le capital social des filiales et participations ne sont pas communiqués pour des raisons de confidentialité liée à la stratégie commerciale et industrielle.

Il est mentionné, en application de l'article L. 232-1 du Code de commerce, que SOCIÉTÉ BIC ne dispose pas de succursale.



**22-2 Analyse des mouvements des titres de participation***(en milliers d'euros)*

Montant net des titres de participation au 31 décembre 2021	1 232 136
Acquisitions, augmentations de capital, créations et cessions 2022	
BIC Services SASU	5 000
Djeep SAS	439
Advanced Magnetic Interaction, AMI SAS	6 978
INKBOX INK Incorporated - CANADA	72 055
BIC Product (Singapore) Pte. Ltd. - Singapour	(164)
Societe BIC Côte d'Ivoire SASU	3 049
(Dotations)/Reprises de provisions 2022	
BIC Technologies SA	1 303
Electro-Centre SASU	(6)
Advanced Magnetic Interaction, AMI SAS	(4 179)
BIC Polska SP ZOO - Pologne	588
BIC (Romania) Marketing & Distribution SRL - Roumanie	216
BIC Pazarlama Ltd. Sti. - Turquie	(3 712)
BIC Argentina SA - Argentine	(2 597)
BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. - Chine	899
BIC (Nantong) Plastic Products Co. Ltd. - Chine	650
BIC Product (Singapore) Pte. Ltd. - Singapour	164
Mondial Sdn. Bhd. - Malaisie	(3)
BIC Product (Asia) Pte. Ltd - Singapour	163
BIC East Africa Ltd.- Kenya	(6 805)
BIC Maroc SARL - Maroc	(891)
Lucky Stationery NIG Ltd - Nigeria	(8 256)
MONTANT NET DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31 DÉCEMBRE 2022	1 297 028



5. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES COMPTES SOCIAUX

Tableau des résultats de SOCIÉTÉ BIC au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2019	31 décembre 2020	31 décembre 2021	31 décembre 2022
1 – Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	175 761 665	173 933 156	173 412 174	170 669 689	167 897 503
Nombre d'actions émises	46 010 907	45 532 240	45 395 857	44 677 929	43 952 226
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
2 – Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	691 135 323	675 054 718	628 032 828	700 389 256	771 093 866
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	276 813 012	186 250 089	112 775 077	284 763 921	251 603 334
Impôt sur les bénéfices	30 347 029	18 223 589	17 278 487	36 071 230	25 855 103
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	149 839 552	63 096 883	14 141 172	248 687 327	192 773 206
Montant des bénéfices distribués ^(a)	156 486 804	155 221 268	110 213 889	80 918 744	94 743 755
3 – Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	5,36	3,69	2,72	5,57	5,14
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	3,26	1,39	0,51	5,57	4,39
Dividende versé à chaque action	3,45	3,45	2,45	1,80	2,15
4 – Personnel					
Effectif non salarié	1	1	1	1	1
Montant de la masse salariale	398 151	608 907	300 000	325 000	325 000
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales)	1 711 665	72 927	2 571 477	672 048	38 675

(a) Appliqué au nombre d'actions émises au 31 décembre net des actions propres. Le montant définitif est fonction du nombre d'actions prétendant au dividende le jour du paiement.

Publication des délais de règlement des clients

Article L. 441-6-1 du Code de commerce

(en milliers d'euros)	Total	Courant	Échéance dépassée de		
			30 jours	60 jours	90 jours
Au 31 décembre 2022	175 604	121 858	(1 813)	2 078	53 481
Au 31 décembre 2021	149 247	100 098	4 248	2 930	41 971

Publication des délais de règlement des fournisseurs

Article L. 441-6-1 du Code de commerce

SOCIÉTÉ BIC a opté pour le paiement des factures fournisseurs à échéance 60 jours date de facture.

(en milliers d'euros)	Total	Courant	Échéance dépassée de		
			30 jours	60 jours	90 jours
Au 31 décembre 2022	48 961	46 186	2 248	472	55
Au 31 décembre 2021	44 837	40 114	1 093	1 321	2 308



6.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de SOCIÉTÉ BIC,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SOCIÉTÉ BIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'Audit.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels concernent, notamment, pour le seul cabinet Deloitte & Associés, le rapport, en tant qu'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière, et des attestations sur des informations de nature comptable et financière établies à la demande des sociétés concernées.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation
(cf. note 2.d « Immobilisations financières » et note 22 « Titres de participation » de l'annexe des comptes annuels)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2022, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 1 297 millions d'euros tel que détaillé dans la note 22 de l'annexe des comptes annuels. Ils sont comptabilisés à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage d'un titre devient inférieure à sa valeur d'acquisition.</p> <p>Comme indiqué en note 2.d) de l'annexe des comptes annuels, la valeur d'usage est établie par référence aux capitaux propres ou aux projections de flux de trésorerie des participations considérées, celle-ci étant, le cas échéant, ajustée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés pour le groupe, ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.</p> <p>Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et de l'importance des jugements de la Direction, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation, et notamment de leur valeur d'usage, comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Notre appréciation de ces évaluations s'est fondée sur le processus mis en place par la société pour déterminer la valeur d'usage des titres de participation.</p> <p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les évaluations reposant sur les quotes-parts de situation nette, vérifier la concordance du montant des capitaux propres retenu par la société avec les états financiers des différentes entités. • Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels : <ul style="list-style-type: none"> • tester les contrôles relatifs à la préparation des projections de flux de trésorerie ; • vérifier la cohérence des principales données reprises dans ces projections de flux de trésorerie avec les performances historiques, ainsi qu'avec le plan stratégique de l'entité validé par la Direction ; • corroborer les taux de croissance et d'actualisation utilisés dans le test de dépréciation, en ayant recours à nos spécialistes en évaluation.

IV. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



V. AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par l'entité dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des Commissaires aux Comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de SOCIETE BIC par l'Assemblée Générale du 4 mai 1999 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 23 mai 2007 pour Grant Thornton.

Au 31 décembre 2022, Deloitte & Associés était dans la vingt-quatrième année de sa mission sans interruption et le cabinet Grant Thornton dans la seizième année.

VI. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'Audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'Audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'Audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'Audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 29 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Vianney MARTIN

Deloitte & Associés

Jean-Pierre AGAZZI





6.5. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de SOCIÉTÉ BIC,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles, ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société, des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé, à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale, en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale, dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 29 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Vianney MARTIN

Deloitte & Associés

Jean-Pierre AGAZZI